

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 60

MONTREAL, LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MARS 1995

4 CAHIERS - 1,30\$ + TPS + TVQ

LIVRES

Christian Mistrall:
le prix à payer
PAGE D 1



MONTREAL

Violence conjugale: la justice reconnaît ses torts
PAGE A 3



LES ARTS

Branle-bas de combat aux Grands Ballets
PAGE C 1

L'ÉCONOMIE

Air Canada obtient Hong-Kong
PAGE B 1



PERSPECTIVES

De l'urgence sociale

Le Sommet des Nations unies sur le développement social qui se tenait cette semaine à Copenhague est le cinquième des grands sommets internationaux organisés par l'ONU en cinq ans. Après le Sommet de l'enfance à New York en 1990, celui de l'environnement à Rio en 1992, des droits de l'homme à Vienne en 1993, et de la population au Caire en 1994, la participation de 184 pays à la réunion dans la capitale danoise démontre qu'entre toutes, la question sociale s'impose par son caractère universel et urgent.

«Un autre sommet? Pour quoi faire?», se demanderont les natures soupçonneuses. Les grandes messes planétaires organisées par l'ONU, grandes foires à la palabre, attirent autant de sarcasmes qu'elles suscitent d'espoir.

Lorsqu'on se penche sur les «résultats» des sommets — c'est-à-dire généralement sur la déclaration finale et les recommandations —, on se surprend parfois aussi à douter de l'utilité de tels déploiements politico-médiatiques. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales internationales (ONG) n'ont d'ailleurs pas attendu la fin du Sommet de Copenhague pour critiquer la «minceur» de ses résultats et dénoncer la «logique néolibérale» qui a animé ses travaux.

Pourtant, lorsque l'on examine avec un peu de recul les suites données aux différents sommets, on s'autorise un brin d'optimisme.

Ainsi, dans le rapport 1995 du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), publié en décembre dernier, on estime que les objectifs de réduction d'un tiers de la mortalité infantile, fixés par le Sommet de New York, étaient maintenant atteints par la majorité des pays en développement. C'est un réel progrès, qui n'aurait pas été possible sans les engagements pris lors du Sommet de l'enfance en 1990.

«Le progrès économique et social de tous les peuples» est inscrit à la Charte des Nations unies adoptée il y a cinquante ans. Devant les participants au Sommet de Copenhague, le secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali l'a rappelé, en s'attachant à un mythe: celui qui consiste à croire que l'essentiel des activités de l'ONU est consacré aux opérations de maintien de la paix. En réalité, affirme le secrétaire général, 70 % des activités des Nations unies portent sur le développement.

Les grandes catastrophes, les guerres et les famines que le continent africain, notamment, a connues ces dernières années tendent à masquer quelques faits encourageants: depuis cinquante ans, le Tiers-Monde a progressé sur le plan économique et social. Selon les statistiques des Nations unies, la proportion de personnes vivant dans le dénuement est passée de 70 % à 32 %. L'alphabetisation et l'espérance de vie ont considérablement progressé, à la fois dans le monde industrialisé et dans le Tiers-Monde.

Il est vrai que le progrès de l'économie, de l'éducation et de la santé n'a pas été également partagé. L'Asie du Sud-Est a décollé, l'Afrique est restée à la traîne et a même régressé dans les années 80. En Amérique latine, dans certains pays, les inégalités se sont accrues et la proportion de pauvres a augmenté.

Des trois objectifs que s'est fixés le Sommet de Copenhague — éradication de la grande pauvreté dans le monde, lutte contre le chômage et lutte contre l'exclusion sociale —, le premier paraît le plus ambitieux, et pourtant le plus faisable à moyen terme.

Aucun pays industrialisé n'échappe aujourd'hui à la nouvelle pauvreté, souvent liée au chômage, et à la désintégration sociale qui en découle. Mais alors que nul ne peut se vanter d'avoir trouvé la solution au problème de la pauvreté dans les pays riches, l'élimination de la grande misère des pays pauvres est possible.

Selon les Nations unies, il suffirait pour cela de consacrer une quarantaine de milliards de dollars chaque année aux besoins sociaux vitaux du Tiers-Monde, telles la nutrition, la santé, la vaccination des enfants. Le chiffre est scandaleux tant il est dérisoire.

Bien que tous les pays riches réaffirment solennellement depuis les années 60 leur volonté de parvenir — un jour, peut-être — à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide au développement, seuls quelques pays scandinaves le font, et les autres, comme le Canada, ont tendance au contraire à se montrer de moins en moins généreux. En période de compressions budgétaires, il ne faut pas s'attendre à autre chose que de vagues promesses de la part des participants du Sommet de Copenhague.

Mais on y a présenté une proposition fort utile et qui devrait être retenue: il s'agit de la proposition 20/20, qui vise à consacrer aux besoins fondamentaux 20 % des dépenses gouvernementales du Sud et 20 % de l'aide gouvernementale du Nord. À défaut d'un accroissement de l'aide au Tiers-Monde, une meilleure répartition des ressources disponibles permettrait que l'on se remette à enregistrer des succès.

INDEX

Agenda C10
Avis publics ...B10
Classées B11
Culture C1
Économie B1
Éditorial A8
Le monde B8
Mots croisés...B11
Les sports B12

MÉTÉO



Montréal
Ennuagement le matin. Demain: ciel variable. Max: -3



Québec
Ciel variable. Demain: nuageux. Max: -7

Détails en B 11

«Pas de budget bonbon»

■ Parizeau ne peut garantir qu'il n'y aura pas de hausse de taxes
■ Il blâme le budget Martin et promet une dure confrontation avec Ottawa

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Drummondville — Le premier ministre Jacques Parizeau a été incapable, hier, de garantir qu'il respectera son engagement électoral d'éviter toute hausse de taxes et d'impôts sur les particuliers, dans le prochain budget, en avril, même si lui-même et le ministre des Finances, Jean Campeau, vont «tout faire» pour y parvenir.

M. Parizeau blâme le gouvernement précédent pour lui avoir laissé un déficit pour l'année en cours supérieur

de 1,5 milliard \$ aux prévisions. «Vous croyez que je trouve ça sous les roches, le financement d'un milliard et demi? Il n'y a qu'à Fatima qu'on fait des miracles», dit-il.

Mais la difficulté la plus grande, selon lui, vient du budget fédéral qui promet au Québec des réductions de transferts financiers de plusieurs milliards de dollars à compter de l'an prochain. Le budget Martin est «dangereux et insultant» pour les Québécois, dit-il, et il promet une dure «confrontation» avec Ottawa d'ici au référendum. «Il y aura une confrontation avec Ottawa, dit-il. De-

puis six mois, nous avons été gentils. Je suis un bon gars, je ne cherche pas la confrontation, mais là, ils me cherchent. Ils nous disent comment nous serons mangés, dans deux ans.»

«Le message (du gouvernement fédéral), c'est: étant donné qu'il y a un référendum cette année, vos finances publiques, on ne va pas trop y toucher, mais l'année suivante, si vous êtes assez nonos pour voter NON, vous al-

VOIR PAGE A 10: PARIZEAU

Janette voulait savoir



PHOTO JACQUES GRENIER
L'animatrice Janette Bertrand a réuni hier 75 des femmes qui ont siégé aux Commissions régionales sur l'avenir politique du Québec pour parler avec elles du rôle des femmes en politique. La rencontre a été diffusée à RDI.

Vers une société plus humaine

Les femmes commissaires livrent leur expérience:
«On veut une société plus humaine, où on peut atteindre un plus grand bonheur.»

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Janette Bertrand les avait invitées à venir parler... pour parler. De leur expérience en tant que femmes commissaires. De ce qu'elles ont entendu des intervenantes qui se sont présentées devant elles ces dernières semaines. Des raisons de leur piètre représentation dans les instances décisionnelles. Mais surtout d'une autre façon, féminine celle-là, de gouverner.

«Ce que l'on a surtout entendu (des intervenantes), c'est que l'on veut une société plus humaine, où on peut atteindre un plus grand bonheur. Ce n'est pas un mot que l'on utilise souvent en politique. Peut-être parce que ce n'est pas assez intellectuel», a offert Louise Paquet, de la Commission de l'Estrie.

«Elles veulent des changements majeurs, a renchérit Rita Giguère, présidente de la Commission du Bas-Saint-Laurent. Au lieu de parler de réduction du déficit, pourrait-on enfin parler du partage de la richesse?»

Avec l'éménagement habile Mme Bertrand à la timonerie, 75 des 104 femmes qui ont siégé aux commissions régionales sur l'avenir politique du Québec se sont réunies pendant trois heures hier après-midi à Montréal.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, elles ont très peu parlé de la souveraineté comme telle. C'était plutôt du «projet de société» qui accompagnerait une telle démarche qu'elles se préoccupaient. Un projet qui différencierait sensiblement de ceux proposés par les hommes qui sont intervenus devant les commissions. Leur Québec serait une société où

VOIR PAGE A 10: FEMMES

POLITIQUE

Guerre du turbot:
L'Europe contre-attaque

PAGE A 5

Après la «tontonmania», place à la «chiracomania»

La «gauche caviar» appuie maintenant le maire de Paris

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Paris — L'adhésion d'une gauche socialisante et mondaine que l'on appelle en France la «gauche caviar», plutôt proche de François Mitterrand, accompagne l'échappée de Jacques Chirac dans les sondages: «La chiracomania», titrait ainsi hier *Le Parisien*, s'inspirant avec ironie de la «tontonmania» qui avait précédé la réélection de François Mitterrand en 1988.

Le soutien apporté cette semaine à l'ex-président du RPR, rival du premier ministre-candidat Edouard Balladur, par des proches de François Mitterrand, comme son neveu Frédéric Mitterrand, l'ancien patron de l'Opéra de Paris, Pierre Bergé, ou le chanteur Pascal Sevran, a lancé la mode.

Une image a retenu l'attention: l'inauguration de l'exposition Carthage mardi au Petit-Palais par le chef de l'Etat. Tout l'état-major chiracien était présent: Jacques Chirac, maire de Paris, Philippe Séguin, président de l'Assemblée, Jacques Toubon et Alain Juppé, respectivement ministres de la Culture et des Affaires étrangères. Edouard Balladur était absent.

Mais la contre-attaque n'a pas tardé.

Une polémique électorale, aussi violente qu'inattendue, a ainsi éclaté autour de cette «gauche caviar».

Cible principale de ceux qui pourfendent cette «gauche» plus apte au dandysme intellectuel et aux dîners en ville qu'au militantisme de terrain: Pierre Bergé, p.-d.g. d'Yves-Saint-Laurent Couture, ami proche du président François Mitterrand.

Ce ralliement, au moment où la cote de M. Chirac dans les sondages a fait de lui le nouveau favori de l'élection présidentielle, a valu à M. Bergé une pluie de critiques. Ce dernier a répliqué hier dans le quotidien *Le Monde*, organe obligé des polémiques intellectuelles.

M. Bergé persiste et signe: «[Chirac] est le seul candidat à exprimer clairement une volonté politique neuve prônant une rupture radicale avec la dérive énarco-élitiste.»

Autre concept essentiel du débat français, l'«énarcolitisme» vise les «énarques», anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, qui règnent dans les cabinets ministériels.

La dénonciation de l'«élitisme» a pour effet automatique de faire monter au créneau les pourfendeurs du



Jacques Chirac

Envol vers le rêve

Le fait divers dépasse souvent la fiction: incompris, désespérés, de nombreux jeunes tuent «froidelement» pour exprimer leur détresse

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Ils ont vingt ans et la vie devant eux. Mais Nathalie, Bruno et Eric ont choisi de vivre sans balises ni repères. Plutôt que de se contenter d'une vie paisible dans la tour d'habitation d'une banlieue triste, d'un diplôme dévalant et d'un petit boulot précaire, ils ont décidé de s'envoler pour l'Amérique et le rêve. Pour payer leur voyage, Nathalie appâte les victimes alors que Bruno et Eric les tuent et les volent. Les jeunes assassins n'ont pour toutes références que celles de la publicité. Deux d'entre eux proviennent de milieux aisés. Leur mode de pensée est la froide logique comptable. Ils passent du rêve au meurtre sans s'en apercevoir, les écouteurs du Walkman bien enca-

trés dans les oreilles.

Le sujet du dernier film de Bertrand Tavernier, *L'Appât*, qui a obtenu l'Ours d'or au Festival du film de Berlin, ne retiendrait pas tant l'attention s'il n'illustrait mieux que toutes les études sociologiques et toutes les enquêtes journalistiques l'angoisse de la jeunesse européenne. Il est d'ailleurs inspiré d'un fait divers réel.

Tuer pour vivre

En 1984, deux jeunes Français rêvaient d'aller vendre des jeans aux États-Unis. Pour cela, ils ont assassiné des hommes d'âge mûr que leur petite amie s'était chargée d'attirer dans un coin sombre. Les jeunes assassins ont écopé de la prison à perpétuité.

C'est la froideur du crime qui a frappé le cinéas-

te. Sur toutes les tribunes, Bertrand Tavernier explique aujourd'hui qu'il n'a pas simplement voulu réaliser une fiction. Il voulait sonner l'alarme face à ce qu'il considère, dit-il, comme une étrange dérive où le fait divers est en train de dépasser la fiction. Aujourd'hui, ce type de délinquance n'est plus rare, dit le cinéaste. C'est même une caractéristique de cette fin de siècle. «L'autre jour, après avoir vu le film, un jeune spectateur m'a parlé de crime «gratuit», dit-il. Pour lui, un «crime gratuit», c'était un crime qui ne rapporte pas de pognon. Terrible, non?»

Phénomène de société ou simple obsession d'un soixante-huitard qui s'ennuie de sa jeunesse et désespère de celle qui monte? Le film de Taver-

VOIR PAGE A 10: JEUNES

Avant
de sombrer
dans
le coma,
Douadi Atout
n'a eu que
ces mots:
«Parle-moi,
parle-moi!»

• LES ACTUALITÉS •

Malgré des améliorations, les papetières polluent encore beaucoup

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Malgré les améliorations des dernières années, les 64 papetières du Québec affichaient en 1993 des rejets de matières organiques équivalant à ceux d'une population de 12 millions de personnes.

C'est ce que révèle le *Bilan annuel de conformité environnementale 1993 de l'industrie des pâtes et papiers*, que vient de rendre public le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

Cette charge organique, exprimée en «demande biologique en oxygène — cinq jours» (DBO5), n'en représente pas moins une amélioration sensible par rapport à la charge de l'année précédente, qui équivalait à celle de 14,7 millions de personnes.

La charge organique rejetée dans les cours d'eau en

1993 par les papetières équivalait à 60 % des rejets organiques de l'ensemble des industries de la province. Elle s'élevait à 198 400 tonnes.

La matière organique contenue dans les rejets des papetières consomme littéralement l'oxygène présent dans les cours d'eau. La quantité requise pour la biodégradation d'une charge polluante durant une période de cinq jours constitue la mesure de cette forme de pollution, à laquelle s'ajoutent les rejets toxiques et les matières en suspension, c'est-à-dire celles comme les cendres ou d'autres produits non biodégradables, qui vont colmater le fonds de l'eau.

La diminution des teneurs en oxygène dans les cours d'eau peut tuer les poissons mais les diminutions subtiles sont en réalité «plus répandues et plus importantes sur le plan biologique que la mortalité des poissons», note le ministère.

C'est d'ailleurs dans le domaine des charges organiques que devrait se produire en 1995 la principale amélioration du dossier des papetières. De nouvelles normes, dont elles ont réussi à retarder l'application pendant deux ans, vont finalement entrer en vigueur en septembre et forcer un traitement biologique de cette matière organique, qui sera décomposée en bassin plutôt que d'aller affecter directement la vie aquatique.

Le rapport du MEF s'en tient au respect des normes existantes et, de ce fait, ne trace qu'une partie du portrait des impacts de cette industrie sur le milieu naturel. Il ne fait aucune référence à l'efficacité des entreprises dans l'utilisation de la matière première, le bois, ni à la performance globale du secteur en matière de recyclage, ni à sa performance énergétique globale. La situation de plusieurs de ces entreprises pourrait d'ailleurs empirer sous ce rapport si elles se lançaient dans la production d'élec-

tricité avec des centrales thermiques dites de «cogénération».

Le rapport gouvernemental donne cependant une idée de l'incroyable quantité d'eau utilisée par cette industrie, laquelle se transforme en bout de ligne en rejets aquatiques, toutes catégories confondues.

Les papetières rejettent, en effet, 685 millions de mètres cubes d'eaux usées dans les cours d'eau. C'est l'équivalent d'un réservoir d'un kilomètre par un kilomètre, dont la hauteur atteindrait 685 mètres.

Le MEF évalue par ailleurs que les papetières rejettent 56 000 tonnes de matières en suspension non biodégradables dans les cours d'eau en 1993.

Quant à la toxicité de leurs rejets, des études effectuées auprès de certaines entreprises ciblées par le ministère indiquent que le taux de conformité à la réglementation serait de 67 %.

«Après enquête, c'est le portatif le moins cher!»

Liberti

19⁹⁵\$ par mois

**4 mois d'appels* gratuits
à la maison†, durée illimitée.**

**4 mois d'appels* gratuits les
week-ends, durée illimitée.**

- Le téléphone vous appartient.
- Frais d'activation et d'accès au réseau gratuits.
- Modes de prépaiement flexibles et économiques.
- Payez en un seul versement et obtenez 12 mois d'appels gratuits à la maison, durée illimitée.

Pour plus de renseignements, composez
le 1 800 43-Liberti.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut être différent du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.
*Appels locaux seulement. † 30 appels par mois.



Bell Mobilité

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777
Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone
Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone
Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES
CELLULAIRE PLUS
Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique
Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort
Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Centre du Téléphone
Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone
Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel Itée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire
Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication
Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication
Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique
Communication
Tél.: (514) 335-2355

CENTRE HI-FI

Dumoulin

FUTURE SHOP

JEAN COUTU

Radio Shack

SEARS

SPEL

STEREO

Le SuperClub
Vidéotron

LE DEVOIR

MONTREAL



Le syndicat des débardeurs a déposé une contre-proposition hier, tandis que le port de Montréal est toujours paralysé, ce qui a forcé le détournement vers Bécancour d'un convoi de l'ONU hier.

PHOTO JACQUES GRENIER

Le conflit au port de Montréal

Un convoi de l'ONU dirigé vers Bécancour

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Le conflit de travail qui paralyse le port de Montréal depuis mardi dernier a donné lieu à un branle-bas de combat inhabituel, hier, alors qu'un convoi de plusieurs centaines de véhicules de l'armée canadienne, qui devaient embarquer à Montréal en direction d'Haïti, a pris la direction du port de Bécancour.

Tout chargement de matériel étant suspendu au port de Montréal, le navire affrété par l'ONU pour recueillir le matériel destiné à la Mission des Nations unies en Haïti a dû s'arrêter à Bécancour. Ainsi, 149 véhicules blancs marqués du «UN» identifiant l'Organisation des Nations unies, soit 78 remorques, huit hélicoptères et 125 conteneurs, ont quitté le port de Montréal pour celui de Bécancour. Le long trajet, qui s'est effectué à une vitesse de 60 km/h, a pris plus de quatre heures. Les inconvénients occasionnés par ce transport imprévu de matériel ne devraient cependant pas retarder les Casques bleus canadiens. Le navire devrait arriver à Port-au-Prince entre le 20 et le 24 mars. Les 500 Casques bleus arriveront quant à eux en deux groupes à la fin du même mois. Les Canadiens font partie d'un contingent de 4000 Casques bleus chargés de maintenir la paix en Haïti pendant les six prochains mois.

Par ailleurs, le syndicat des débardeurs du port de Montréal a présenté une contre-proposition à l'Association des employeurs maritimes (AEM), hier en fin d'après-midi, pour tenter de faire redémarrer les négociations. Celles-ci achoppent principalement sur les indemnités de départ volontaire de 150 débardeurs.

Le syndicat propose maintenant de négocier la mise à la retraite de 368 travailleurs sur une période de huit ans. Le coût total des indemnités de départ atteindrait ainsi 24 millions \$.

L'AEM, par contre, offre 60 000 \$ sur trois ans, pour 150 travailleurs, soit un total de 9 millions \$. Mais pour le syndicat, d'autres débardeurs atteindront l'âge de la retraite d'ici 2001. Il faudrait donc négocier immédiatement leur départ.

Les 906 débardeurs du port de Montréal sont sans contrat de travail depuis décembre 1992. L'AEM et le syndicat des débardeurs se renvoient la balle à savoir si le conflit de travail actuel est un lock-out ou une grève. «Nous ne sommes pas en grève», soutient Michel Murray, président du syndicat. Si ce n'est pas un lock-out, qu'ils nous rappellent au travail.

Le syndicat accuse l'AEM d'avoir planifié le lock-out et détourné neuf bateaux de leur route. Ainsi, l'Association peut prétendre que la somme de travail est insuffisante pour faire travailler les débardeurs.

Le conflit de travail est lourd de conséquences pour la Société du port de Montréal, puisqu'elle lui occasionne des pertes de 120 000 \$ par jour. Elle a également perdu 400 000 \$ pour les bateaux détournés de leur route. «J'implore chaque jour les deux parties pour qu'elles reviennent à la table de négociations», dit Dominic Taddeo, président-directeur général. M. Taddeo souhaite que le conflit se règle amicalement, mais il n'exclut pas la possibilité que le gouvernement fédéral intervienne si les parties ne s'entendent pas, comme cela s'est produit au port de Vancouver en 1994.

Forum de l'UQAM

La Justice reconnaît ses torts face au problème de la violence conjugale

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le représentant du ministère de la Justice, Me Michel Bouchard a plaidé coupable hier relativement aux failles du système judiciaire dans le règlement des cas de violence familiale.

Me Bouchard s'exprimait au nom de son ministère, au forum sur la violence faite aux femmes, qui s'est déroulé durant deux jours à l'UQAM. Ce forum mettait en évidence la violence faite aux femmes tant à l'intérieur de la famille que dans la rue et dans leurs rapports avec les professionnels.

Sans promettre d'endiguer tous les problèmes engendrés par la confrontation des sexes en cour, Me Bouchard a fait état d'une missive, envoyée par le ministre de la Justice, Paul Bédard, à tous les palais de justice du Québec, leur enjoignant d'installer des salles d'attente spéciales pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, leur évitant ainsi d'être confrontées à leur agresseur en dehors des salles d'audiences. Lorsque c'est impossible, d'ajouter Me Bouchard, il faut s'assurer qu'un minimum de mesures d'accompagnement soit prises pour garantir la sécurité physique et émotionnelle des victimes.

Par ailleurs, Me Bouchard a souligné que le pourcentage de femmes procu-

reurs de la Couronne avait atteint 36,4 % en 1995, et que la parité avec le sexe masculin devrait être atteinte au cours des prochaines années. Aussi, dit-il, 8 des 11 dernières nominations de juges à la Cour du Québec sont des femmes. Et ces femmes sont choisies non pas en fonction de leur sexe, a-t-il souligné, mais parce qu'elles sont meilleures en entrevue, et qu'elles ont de meilleurs dossiers.

Pour sa part, Diane Lavallée, représentante du Secrétariat à la condition féminine, a reconnu que les hommes tenaient toujours le haut du pavé dans les sphères des pouvoirs économique, politique et juridique. Elle a précisé que le système de justice n'était pas exempt de préjugés liés au sexe, et que le système de santé ne fournissait pas encore des moyens adéquats en matière d'indemnisation et de réadaptation, pour ce qui a trait à la violence.

Plus tôt dans la journée, des médecins, psychiatres et psychologues ont longuement témoigné de la violence faite aux femmes en milieu professionnel, ces agressions allant de la chirurgie plastique et du maquillage permanent, aux rapports sexuels avec les psychologues, les psychiatres et les médecins.

Par exemple, Lyne Frenette, psychologue, a admis avoir eu une relation sexuelle avec son propre psychologue dans les années 70, a expliqué qu'elle avait choisi la violence de la dénonciation à celle du silence, considérant que la première était plus supportable que la seconde.

Un bris mécanique perturbe l'hôpital Notre-Dame

Une défaillance mécanique à son centre de production de vapeur a amené l'hôpital Notre-Dame à interrompre les activités régulières de son bloc opératoire vers 11 heures hier matin.

Ce bris mécanique a entraîné la présence de mazout dans le circuit de production et de transport de la vapeur utilisée notamment pour la stérilisation des instruments chirurgicaux.

Sauf pour le report des interventions chirurgicales, les patients de l'hôpital n'ont pas été affectés par cette défaillance technique. Dans certains secteurs où l'air est humidifié par le même réseau, au laboratoire de biochimie par exemple, des membres du personnel ont cependant été incommodés de façon passagère.

L'hôpital Notre-Dame continuera à répondre aux urgences opératoires pendant la fin de semaine. La stérilisation des instruments chirurgicaux sera assurée par l'hôpital Saint-Luc, l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Institut de cardiologie et le Centre hospitalier Pierre-Boucher.

Depuis le début de l'après-midi, l'hôpital Notre-Dame vérifie l'ensemble du réseau de circulation de la vapeur. Tous les secteurs où la vapeur est utilisée sont aussi vérifiés. Le retour normal des activités est prévu pour le début de la semaine prochaine.

Le Palais des Congrès signe une entente de coopération avec Boston

MARC THIBODEAU
LE DEVOIR

La Société du Palais des Congrès de Montréal et le John B. Hynes Veterans Memorial Convention Center de Boston ont adopté un protocole de coopération afin de favoriser l'échange d'informations culturelles et commerciales entre les deux villes.

«Nous sommes très enthousiastes au sujet de cette entente car nous cherchons actuellement à accroître notre présence sur le marché américain», soulignait hier le président-directeur général de la société montréalaise, Bruno M. Fragasso, quelques heures avant la cérémonie officielle de signature qui s'est déroulée en début de soirée à Boston.

Plusieurs dignitaires québécois et bostoniens étaient présents, parmi lesquels se trouvaient notamment le maire de Montréal, Pierre Bourque, le vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Bernard Landry, le président de l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal, Charles Lapointe, ainsi que le directeur administratif du Massachusetts Convention Center Authority, Francis X. Joyce.

Les deux centres mettront l'accent sur des facettes de leurs activités qui risquent de profiter de cette nouvelle synergie, telle la commercialisation, les études de marché et la promotion des ventes. Les dirigeants ont convenu de se rencontrer sur une base annuelle afin de faire le point sur leur partenariat et définir les champs d'action d'intérêt commun.

Au dire de M. Fragasso, l'échange d'idées et d'informations avec le John B. Hynes Veterans Memorial Convention Center sera d'autant plus profitable que les deux villes ainsi jumelées présentent d'importantes similarités tant du point de vue du climat que des activités touristiques.

Cet enthousiasme trouve écho au sein de l'administration montréalaise, où l'on souligne que l'initiative se traduira par des retombées économiques «certaines». «Lorsque la Ville réussit à exporter son image et son savoir-faire, l'ensemble des Montréalais en profitent», souligne le vice-président du comité exécutif, Sammy Forcillo.

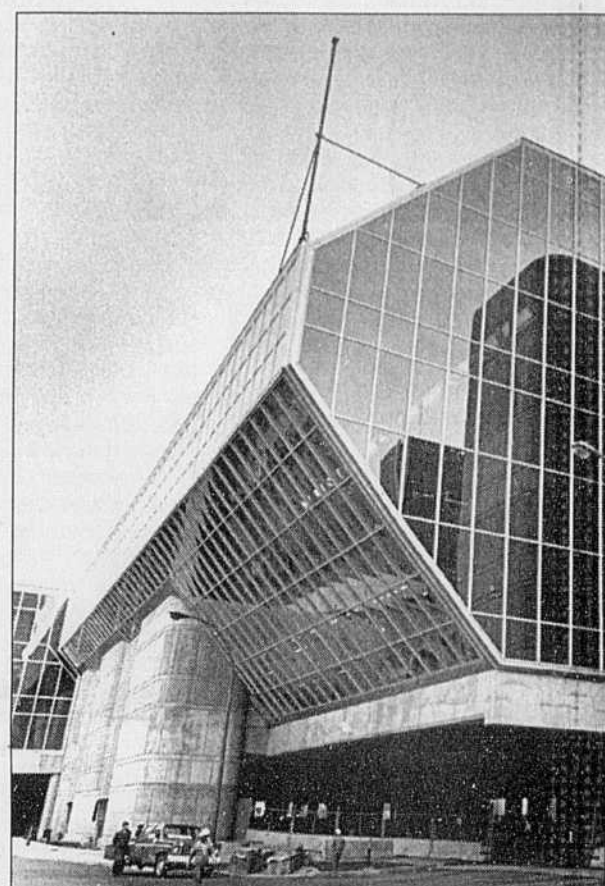


PHOTO ARCHIVES

Le Palais des Congrès de Montréal.

Le Palais des Congrès de Montréal a été inauguré en 1983 et génère annuellement des retombées économiques de près de 350 millions de dollars dans la région métropolitaine. En 1995, on prévoit qu'environ 150 000 congressistes utiliseront les installations du centre, qui est le premier en importance au Canada et le troisième en Amérique du Nord.

VOYAGES et Les BELLES SOIRÉES de
CONSTELLATION l'Université de Montréal

vous proposent un voyage culturel en
SICILE et à ROME

Circuit incluant Naples, Sorrente, Amalfi,
Pompéi, Paestum et Herculaneum

Groupe accompagné par Suzel Perrotte, historienne d'art

3 616\$ plus 635 de taxes d'aéroport

Départ le 15 mai - 2 semaines - hôtels 3 et 4 étoiles

RENS. ET RÉSERVATIONS : Marjorie 397-0467 ou 987-9798

Seul l'encadrement pédagogique est sous la responsabilité de l'Université de Montréal

TOULCH

OPTOMETRISTES

4021, Saint-Laurent
Montréal
849-1433

1327, Greene
Westmount
937-0446

Paul Smith
SPECTACLES

YOHJI YAMAMOTO

OLIVER PEOPLES
MATSUDA

Photo David Sanders © 1995



Grande vente
de feu et de fumée

EN PRÉPARATION

à la

LIBRAIRIE GUÉRIN

aux 168 et 170,

rue Sainte-Catherine Est

à Montréal

téléphone:

(514) 861-5647

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le CTC pour les négociations si le OUI l'emporte

Clément Godbout y voit un signe d'ouverture du Canada anglais

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Dans l'hypothèse d'une victoire référendaire du OUI, proclame le CTC, «le Canada devra négocier avec le Québec». Une déclaration dans laquelle le président de la FTQ, Clément Godbout, voit un signe d'ouverture du Canada anglais.

Le Congrès du Travail du Canada a pris cette position cette semaine à l'occasion de la réunion de trois jours de son conseil exécutif qui s'est tenue à Edmonton. La décision réjouit d'autant plus M. Godbout que la vingtaine de participants étaient tous du Canada anglais, dont les présidents des fédérations des travailleurs des neuf autres provinces.

«C'est une grande décision qui démontre par rapport aux prétentions de tous ceux qui prédisent que le Canada anglais n'acceptera jamais de négocier une association économique. Le mouvement syndical vient de dire que ce n'est pas vrai», a déclaré au *Devoir* le président de la FTQ.

Quand on lui fait remarquer que le Canada anglais ce n'est pas seulement le mouvement syndical, M. Godbout réplique que le Congrès du Travail du Canada représente 2,2 millions de syndiqués, soit 38 % des travailleurs du pays. A son avis, le

fait que la plus importante centrale syndicale du pays prenne position ainsi sur une question aussi fondamentale ne peut pas faire autrement que d'influencer les chefs d'entreprises, les institutions financières et même les leaders politiques du Canada anglais.

La résolution que le conseil exécutif du CTC a votée à l'unanimité stipule que lors du référendum sur la souveraineté, «quelle que soit la décision démocratique du Québec, il faudra qu'elle soit acceptée et respectée, non seulement par le CTC, mais aussi par les diverses institutions politiques et autres au Canada». Le CTC prévient qu'un OUI au référendum «signifiera des négociations sérieuses et difficiles sur une multitude de questions, mais qui devraient se mener dans le respect mutuel et la reconnaissance de la nouvelle réalité».

Le président de la FTQ voit en cela «une position empreinte de tolérance et d'ouverture d'esprit» qui rejette «toutes les histoires de chantage économique, toutes les menaces et les scénarios de malheur, qui ne sont en fait, de la part des tenants du *statu quo*, que des tentatives d'influencer les décisions démocratiques».

L'an dernier, la Fédération des travailleurs du Québec a conclu avec le CTC une entente de souveraineté-association qui lui donne liberté et action au Québec, tout en préservant ses liens de solidarité avec le mouvement syndical canadien. M. Godbout estime que c'est là «un modèle de civilité» dont les chefs politiques canadiens et les gens d'affaires devraient s'inspirer dans le débat actuel. «C'est un exemple frappant qui démontre que si l'on veut, on peut vivre en toute autonomie entre voisins, se respecter et éliminer les chicanes et les dédoublements.»

Fort de ses 455 000 membres, la FTQ s'impliquera à fond dans la campagne référendaire. Ses dirigeants effectueront une tournée de toutes les régions du Québec. De plus, Clément Godbout entend plaider la cause souverainiste au-delà des frontières québécoises, question de consolider l'ouverture d'esprit manifestée par les chefs syndicaux du Canada anglais et la rendre contagieuse.



Clément Godbout

Le Bloc s'en prend à l'ambassadeur Chrétien

Ottawa (PC) — Le Bloc québécois estime que l'ambassadeur canadien en poste à Washington, Raymond Chrétien, dépasse les bornes quand «il plante les séparatistes» comme il l'a fait cette semaine à New York.

«Ce n'est certes pas son rôle. Je trouve qu'il exagère et ce n'est pas la première fois que cela se produit», a déclaré hier le député bloquiste Michel Gauthier.

Dans un discours prononcé devant l'Americas Society, mardi, M. Chrétien a déclaré que la souveraineté du Québec aurait un impact négatif sur les bonnes relations qui existent actuellement entre le Canada et les États-Unis.

Il s'est en pris au premier ministre Parizeau, qu'il a accusé d'avoir mis la charrie devant les bœufs en déposant un avant-projet de loi sur la souveraineté. «Le Parti québécois n'a pas le mandat de se séparer», a-t-il martelé, ajoutant que les Québécois voteraient contre la souveraineté.

Selon M. Gauthier, cette sortie de l'ambassadeur canadien, qui est le neveu du premier ministre Jean Chrétien, démontrait un certain «énervement» de la part des troupes fédéralistes à quelques mois de la consultation populaire. «Ce sont des réactions exagérées qui ne sont pas le lot d'un ambassadeur, normalement, et qui reflètent une espèce de panique dans le monde diplomatique canadien.»

Office de la langue française

Parizeau dégomme Jean-Claude Rondeau

Arlindo Viera, un ex-candidat péquiste, est nommé à la tête du Conseil des communautés culturelles

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Drummondville — Le premier ministre Jacques Parizeau a annoncé hier le renvoi du président de l'Office de la langue française, Jean-Claude Rondeau, et la nomination d'un ancien candidat péquiste à la présidence du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, M. Arlindo Vieira.

M. Rondeau avait été nommé à la présidence de l'OLF sous la gouverne du ministre libéral Claude Ryan. Ce dernier avait d'abord recruté M. Rondeau comme conseiller spécial au ministère de l'Éducation, en 1986. Il lui avait par la suite confié le secrétariat à la politique linguistique, créé en 1989, dans la foulée de la crise de l'affichage qui avait donné lieu à l'adoption de la loi 178.

En 1990, M. Rondeau a pris la responsabilité de l'Office de la langue française. M. Rondeau a donc été l'un des principaux exécutants de la politique linguistique telle qu'envisagée par M. Ryan, c'est-à-dire tournée vers l'incitation à la francisation des entreprises plutôt que la coercition.

En octobre dernier, peu de temps après la victoire du PQ aux élections, il déclarait au *Devoir* que le temps était venu de durcir le ton pour inciter les entreprises à respecter la Charte de la langue française.

Le remplaçant de M. Rondeau n'a pas été désigné. M. Rondeau est affecté à la mission gouvernementale de l'École nationale d'administration publique.

Parmi d'autres nominations, le premier ministre a annoncé hier celle de M. Arlindo Vieira à la présidence du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, organisme chargé de conseiller le ministre.

M. Vieira est d'origine portugaise. Avocat et notaire de pratique privée, il était candidat du Parti québécois dans le comté de Saint-Louis, au centre-ville de Montréal, en 1985. De 1982 à 1986, il a été attaché politique et chef de cabinet du ministre des Communautés culturelles, Gerald Godin.

Par ailleurs, la chaise musicale des sous-ministres se poursuit: de la Santé, André Trudeau passe aux Affaires



PHOTO ARCHIVES

Nommé en 1990, M. Rondeau a été l'un des principaux exécutants de la politique linguistique telle qu'envisagée par l'ex-ministre Claude Ryan.

municipales; des Affaires municipales, Pierre Bernier passe au secrétariat général (emplois supérieurs); des emplois supérieurs, Pierre Gabriele devient président et chef des opérations de la CSST; l'ancien directeur général du CSSMM (de 1987 à 1992), Luc Malo, devient sous-ministre de la Santé et des Services sociaux. M. Malo a été secrétaire associé au comité des priorités sous René Lévesque en 1982-83.

Le président du Conseil de la langue française contesté par les professionnels

Laporte attribue la fronde à un conflit idéologique

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le président du Conseil de la Langue française, dont la tête est mise à prix par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, attribue la fronde à un conflit idéologique.

Accusé notamment d'avoir élaboré un «plan stratégique» pour occulter les travaux de recherche et les chercheurs du CLF, Pierre-Étienne Laporte a déclaré hier au *Devoir* que ce vent de contestation est l'œuvre de tordus. «Il y a un conflit idéologique entre moi et certains membres de mon équipe de chercheurs qui voudraient faire du Conseil le haut-parleur d'un point de vue idéologique et politique particulier. Ils veulent à tout prix faire la démonstration que dans la région de Montréal, le français se meurt.»

Au président du SPQG, Robert Caron, qui lui reproche en outre d'avoir fait appel à un consultant de l'extérieur pour élaborer son plan stratégique, M. Laporte réplique qu'il n'avait pas le choix, alléguant que le personnel dont il dispose au Conseil a les deux pieds dans le ciment. «Ils sont trop embourbés dans leur propre perspective. Ils ont l'esprit tordu au point de vouloir démontrer que rien ne change, que rien ne va dans le sens d'une amélioration.»

Le malentendu persiste depuis déjà plus d'un an. Mais lorsque le président du Conseil, dans une entrevue au *Devoir* à la mi-février, a déclaré que la loi 101 portait le germe de la discrimination à rebours,

le malaise s'est aggravé et les fusibles ont sauté. Le conflit tient l'évaluation opposée que lui et ses chercheurs font de la situation du français à Montréal. A son avis, le problème réside pour beaucoup dans le fait qu'ils résident tous à Québec. «Ils arrivent à Montréal et ils sont toujours en état de choc. Moi, je suis optimiste et la situation du français à Montréal ne me rend pas anxieux. Même Camille Laurin trouve que le visage de Montréal a changé.»

Déficit d'indignation morale

En déplorant le point de vue idéologique et politique de ses chercheurs, M. Laporte se défend bien de vouloir référer à la vision péquiste. Cela dit, il y détecte un lien avec la façon de voir des intellectuels nationalistes. «Au sein du mouvement nationaliste, il y a des gens qui sont pris avec un problème majeur, c'est que la situation a changé à ce point qu'ils ne peuvent plus s'indigner. Ils sont pris avec un problème de déficit d'indignation morale. Et ça, pour des intellectuels qui ont passé une partie de leur vie à dénoncer, c'est embarrassant. Ce n'est pas une question d'être péquiste ou pas, c'est une question d'avoir un parti pris en faveur du désespoir.»

Sociologue de formation, Pierre Laporte se passionne pour la question linguistique depuis un quart de siècle. De 1970 à 1973, il a été directeur de la recherche auprès de la Commission royale d'enquête sur la situation du français et sur les droits linguistiques (Commission Gendron). Après avoir été président

de la Commission de protection et de l'Office de la langue, il a été nommé à la présidence du Conseil en 1990 par Robert Bourassa. Il se décrit lui-même comme un expert technique et il voit là un autre facteur de frictions avec ses chercheurs. «Certains me détestent parce que je leur mets les bois dans les roues comme technicien. Ce qui fait que certaines personnes sont en colère contre moi, c'est que je suis un expert.»

Qu'en est-il de cette situation conflictuelle que l'on dit exister avec des membres du conseil d'administration du Conseil? C'est faux, réplique-t-il, assurant que dans l'ensemble il entretient des relations cordiales. «Sauf que j'en ai deux ou trois à qui j'ai fait manger du savon et qui ne m'aiment pas.»

Concernant l'analyse de la situation du français à Montréal, M. Laporte fait valoir que certains chercheurs ont tendance à présumer que les groupes linguistiques — anglophones, francophones et allophones — ont des frontières étanches. Quand on distribue la population en groupes linguistiques, explique-t-il, on fait de la distinction analytique. Au-delà de ces frontières que l'on crée analytiquement, il lui paraît essentiel de tenir compte des échanges entre les groupes.

En conclusion, le président du Conseil de la langue française est d'opinion qu'il devrait y avoir une mesure de la diffusion du français et de sa connaissance à travers la population. «L'on s'apercevrait que l'état de santé du français est bien supérieur à ce que l'on présume.»

58 000 emplois créés

Le premier ministre demande où est l'incertitude

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Drummondville — Le premier ministre Jacques Parizeau s'est félicité, hier, de la création au Québec de 58 000 emplois depuis septembre, des chiffres qui démontrent, selon lui, que l'incertitude que devaient provoquer l'élection du Parti québécois et son option souverainiste, c'était ridicule.

«Ce qu'on nous a dit sur le plan de l'incertitude était ridicule.» Ces chiffres sont «une négation absolue de toutes les frousses qu'on a essayé de donner aux Québécois», a-t-il déclaré en conférence de presse, au terme d'une réunion de deux jours du caucus des députés du Parti québécois.

M. Parizeau a souligné que 14 000 emplois ont été créés au cours du dernier mois au Québec, tandis qu'au total, 20 000 emplois ont été perdus au Canada. Le taux de chômage a baissé au Québec de 12 à 11,5 %.

Depuis septembre, note-t-il, 58 000 emplois ont été créés au Québec (dont 14 % dans le secteur industriel), soit 78 % de tous les emplois créés au pays. Il se crée cinq emplois au Québec pour un emploi en Ontario, a-t-il triomphé, en ajoutant plus loin qu'il se donne la peine de commenter ces chiffres parce que puisqu'ils sont bons, personne d'autre ne le ferait.

Il souligne en outre qu'avec ces 58 000 emplois créés, le Québec retrouve le niveau d'emploi d'avant la récession, en 1990. La récession est terminée au Québec, dit-il, ce qui n'est pas le cas dans les autres provinces.

«A partir d'aujourd'hui, les emplois créés sont de nouveaux emplois», a-t-il ajouté.

M. Parizeau s'attribue une part des succès économiques du Québec, même si les libéraux avaient mis en place un certain nombre de mesures jusqu'à ce qu'ils perdent le pouvoir et dont l'effet pouvait se faire sentir plus tard.

Le premier ministre a mentionné le démarrage de 2600 petites entreprises grâce au plan Paillé, redémarrage du programme d'épuration des eaux qui entraînera des investissements de 500 millions \$, la création d'Innovatech Sud du Québec, la reprise de certains investissements miniers, l'annonce de deux programmes en construction et rénovation domiciliaire.

Opération charme

Manning chez les Américains

Ottawa (PC) — Souhaitant rehausser son prestige sur la scène internationale, le leader réformiste s'envole ce week-end pour Washington et New York, où il rencontrera des représentants des grandes maisons d'investissement, des grands journaux américains, ainsi que le président de la Chambre des représentants, le républicain Newt Gingrich.

Selon son attaché de presse, cette visite permettra au député calgarien de «perfectionner son expérience internationale». Le chef réformiste veut aussi sonder de première main le puits des investisseurs américains face au budget de Paul Martin, un budget, qui somme toute, a été assez bien reçu par les milieux financiers.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGÈNE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ

PROBLÈME DE POIDS?

CLINIQUE

weight loss center

contrôle du poids

NOUVELLE APPROCHE

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal, Qc H3H 1E4
(514) 989-1948

APPROCHE PERSONNALISÉE

CHABOT

(1^{re} VISITE GRATUITE)

DENTISTE DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600

Métro Guy, sortie St-Mathieu

• POLITIQUE •

Guerre du turbot

L'Europe annonce ses premières représailles

Les navires se retirent des Grands Bancs mais l'impasse reste totale

JEAN DION

DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La crise des pêcheries qui sévit au large de Terre-Neuve a connu un certain répit sur le terrain, hier, mais l'Europe communautaire a maintenu intacte l'impasse en haussant encore davantage le ton et en annonçant les premières mesures de représailles à l'endroit du Canada.

Au lendemain de la mise aux arrêts par les autorités canadiennes d'un chalutier espagnol qui se livrait à la pêche au turbot sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, en eaux internationales, le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin a fait savoir hier que tous les autres navires croisant dans le secteur, espagnols et portugais, avaient quitté la zone litigieuse formée par le nez et la queue des Grands Bancs.

Un tel retrait étant survenu dans le passé, et les bateaux demeurant à proximité, M. Tobin s'est toutefois abstenu de crier victoire, et il a dit voir plutôt dans l'évolution de la situation une «pause», un signe «encourageant» de la possibilité de «reprendre le dialogue» et d'en arriver à un règlement négocié.

Entre-temps, l'Union européenne, furieuse, a continué d'observer la ligne dure, réclamant le relâchement immédiat de l'*Estai*, arraisonné jeudi après-midi et reconduit à Terre-Neuve, et reportant à une date indéterminée la signature d'ententes avec le Canada sur la coopération scientifique et la formation professionnelle.

La Commission européenne, organe exécutif de l'UE, a en outre reçu des ambassadeurs de ses pays membres le mandat de dresser une liste d'autres sanctions possibles, y compris économiques, dont on discutera en début de semaine. «À l'heure actuelle, aucune mesure n'est exclue», a déclaré à Bruxelles le porte-parole de l'UE, Joao Vale de Almeida.

Un communiqué conjoint émis par les quinze ajoute que «la Communauté européenne et ses États membres sont forcés de réévaluer leur relation avec le Canada à la lumière de cette situation déplorable et se réservent le droit de prendre toute action qu'ils estimeront appropriée».

Si l'UE se dit aussi prête au dialogue, à

L'*Estai*, arraisonné jeudi, a mis le feu aux poudres.

Ottawa, le ministre Tobin a cependant réitéré qu'aucune négociation ne sera enclenchée tant que l'Europe n'acceptera pas de se soumettre à un moratoire de 60 jours sur la pêche au turbot sur les Grands Bancs. Il a refusé en outre de laisser filer l'*Estai* — dont la vie de l'équipage, selon l'UE, aurait été «mise en danger» — et manifesté sa détermination à prendre les mesures qui s'imposent pour conserver les derniers stocks de turbot.

L'UE, de son côté, exige que les navires de ses pays membres puissent continuer à y pêcher pendant une éventuelle reconsidération des quotas, qui sont au cœur du conflit. En vertu d'une récente décision de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), les pays européens auraient droit à 12,5 % des 27 000 tonnes de turbot permises pour 1995, mais ils en réclament 69 %. L'an dernier, l'UE avait récolté plus de 40 000 tonnes dans le secteur.

De même, M. Tobin assure que toute tentative de l'UE de capturer le turbot dans les zones litigieuses sera punie d'un nouvel arraisonnement — «pas question de reculer, il s'agit d'une mesure de dernier recours» —, pendant que l'Europe affirme que le Canada n'a aucune juridic-



Le ministre Tobin espère la reprise du dialogue.

tion sur les eaux situées au-delà de la limite de 200 milles nautiques. Dans une note adressée hier aux autorités canadiennes, l'UE qualifie d'ailleurs la saisie de l'*Estai* d'«acte illégal» et «viole la législation internationale» et «ne correspond pas au comportement normal des États responsables».

Par ailleurs, les deux pays européens directement impliqués dans le conflit, l'Espagne et le Portugal, ont eux aussi répliqué avec véhémence au geste d'Ottawa. Le premier ministre portugais Aníbal Cavaco Silva a indiqué que son pays «défendra avec intransigence les intérêts de ses armateurs» devant les actes «illégi-

times» du Canada.

Mais il a évoqué une nécessaire «reprise du dialogue» lorsque l'Association portugaise des armateurs de pêche, partisane d'une réplique «très violente», a demandé à Lisbonne d'envoyer un vaisseau de marine pour protéger la dizaine de chalutiers portugais qui mouillent actuellement à quelque distance de la portion conflictuelle des Grands Bancs.

Un autre navire en route

Quant à l'Espagne, qui a convoqué l'ambassadeur canadien à Madrid et menacé de reconsidérer ses relations avec le Canada, elle a annoncé que le bâtiment de marine *Vigia* faisait déjà route vers Terre-Neuve, au large de laquelle il devrait parvenir dans quatre ou cinq jours. Le ministre des Pêches Luis Atienza a parlé d'«agression préméditée» à l'endroit de l'*Estai* et accusé le Canada de faire des pêcheurs espagnols les boucs émissaires de sa propre mauvaise gestion des pêches au cours des dernières années.

M. Atienza a aussi soupçonné Ottawa de retarder délibérément l'arrivée du navire arraisonné à St. John's «pour qu'il puisse y avoir des célébrations comme en faisaient les pirates». L'*Estai* et son escorte étaient censés accoster la nuit dernière ou ce matin, et il appert qu'un «comité d'accueil» a été constitué par la population locale afin de manifester contre la surpêche européenne sur les Grands Bancs. L'UE enverra de son côté des émissaires en guise d'appui à l'équipage espagnol.

Au Canada, la démarche du ministre Tobin semble d'autre part emporter une adhésion unanime. Aux pêcheurs de l'Atlantique et au premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, qui la louait jeudi, sont venus s'ajouter hier les voix du Bloc québécois et du ministre québécois de l'Agriculture, Marcel Landry.

En fait, il n'y a guère que les États-Unis pour rester prudemment en réserve du débat. Hier, la porte-parole du département d'État américain, Christine Shelly, s'est bornée à espérer «une solution négociée satisfaisante», indiquant qu'il serait «inapproprié» pour les États-Unis de commenter ce conflit commercial.

Avec AFP et Reuter

La SSJBM propose sa déclaration d'indépendance

MARC THIBODEAU
LE DEVOIR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a rendu publique hier la déclaration d'indépendance qu'elle souhaite voir adopter pour combler la fameuse page blanche de l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

Le document présenté en conférence de presse par le président général de la SSJBM, François Lemieux, trace les grandes lignes du projet de société préconisé par l'organisation, qui appelle de ses vœux la création d'un État québécois «laïque et démocratique, chargé d'assurer l'égalité de chacun et la cohésion de tous...»

Un État qui, précise M. Lemieux, saura rassembler les citoyens autour d'une langue commune, le français. «L'existence du peuple québécois, et la nécessité de faire la souveraineté, sont liés directement à sa langue, à ses coutumes, à son histoire. Il nous apparaît donc important que ce principe soit inscrit dans le projet de loi.»

Le président de la SSJBM a rappelé l'opposition de son organisation au multiculturalisme en soulignant que cette approche mènerait directement à la «balkanisation» de la culture québécoise. Les communautés culturelles à poursuivre M. Lemieux, doivent donc jouer un rôle de «canalisation» afin de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants au sein d'une véritable culture commune.

La déclaration mise de l'avant par la SSJBM se montre par ailleurs rassurante à l'attention de la population «issue de la veine britannique», qui verrait ses droits actuels garantis au sein d'un nouvel État.

Le document, qui fut adopté le 9 mars dernier dans le cadre de la 161^e assemblée générale de la Société, sera déposé devant la Commission nationale chargée d'entendre sous peu les représentations des organismes nationaux quant à l'avant-projet de loi soumis par le gouvernement péquiste.

M. Lemieux a également profité de l'occasion pour dresser un bilan positif des commissions consultatives portant sur le dit avant-projet, en rappelant qu'il s'agissait d'un exercice indispensable afin de permettre aux citoyens du Québec «de s'exprimer sur leur pays».

La porte-parole de la SSJBM fait peu de cas des craintes exprimées par divers intervenants durant ces consultations, et se dit convaincu qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions quant aux intentions de vote véritables de ses compatriotes. «Les ténors du fédéralisme font preuve d'un triomphalisme qui est bien prématuré, prévient-il. Notre organisation se bat depuis 160 ans et continuera à le faire tant et aussi longtemps qu'il faudra pour que la souveraineté du peuple québécois devienne une réalité.»

L'organisme
garantit les
droits à la
«population
de veine
britannique»

Un Canadien dirigera l'UNICEF à Genève

Genève (AFP) — Le Canadien Paul Ignatief, 58 ans, a pris ses fonctions de directeur du bureau genevois du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), où il remplacera l'Égyptien Samir Basta, a annoncé

hier le porte-parole de l'UNICEF.

M. Ignatief avait été précédemment responsable du programme de récolte de contributions pour l'Office, parvenant l'an dernier à faire passer pour la première fois le plafond

de ressources à plus de un milliard de dollars.

Il a notamment été responsable de bureaux de l'UNICEF dans 12 pays alors en conflit et a eu des activités au Japon et en Australie.

IRAN, CHINE, PAKISTAN, MAROC ET TURQUIE.
Un encan au centre Décor Décarie

Un encan public des plus magnifiques tapis provenant d'IRAN, QUM, TABRIZ, GABBIH, NAIN, GASHGAY, HAMADAM etc... aura lieu ce dimanche 12 mars 1995 au Centre Décor Décarie, 6900, boul.

Décarie, angle Jean-Talon et Van Horne. L'encan sera dirigé par Encanteurs et liquidateurs WÉMÈK et sera ouvert au public pour inspection à 12h (midi). L'encan débutera à 14h.

Aucune offre minimum demandée. Pas de T.P.S. ou frais de commission de 10% ne seront facturés au public. Pour plus d'informations: 731-8339. Vaste stationnement gratuit.

Publicité

MAINTENANT DISPONIBLE SUR DISQUETTES*

RAPPORTS
DE LA COMMISSION
SUR L'AVENIR POLITIQUE
ET CONSTITUTIONNEL
DU QUÉBEC

présidée par

MICHEL BÉLANGER
ET JEAN CAMPEAU

- AUTOCHTONES, TERRITOIRE, MONNAIE, MINORITÉS... DES RÉPONSES RIGOREUSES, PRÉCISES ET D'ACTUALITÉ!
- DISCOURS PERCUTANTS: LES BOUCHARD, CHRÉTIEN, PARIZEAU, BOURASSA...
- CONSULTATION RAPIDE ET FACILE DE PLUS DE 7000 PAGES DE DÉBATS ET D'ANALYSES
- FORUM DES JEUNES ET DÉBATS SUR PLUS DE 300 MÉMOIRES TRACANT UN PORTRAIT GLOBAL DES BESOINS DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS
- 13 DISQUETTES POUR SEULEMENT 49,95 \$, LIVRAISON ET TAXES EN SUS.

POUR COMMANDER, TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS AU

1-800-567-4381

(téléphoniste 222)

* Requiert IBM PC ou compatible, 15 Mo d'espace libre sur disque rigide, lecteur 3 1/2" de 1,44 Mo, 400K mémoire vive

Tous droits réservés: Le groupe Révision, Gouvernement du Québec, Ardiag Inc.

Montréal-Washington, D.C.

TOUS LES SIÈGES!
SUR TOUS LES VOLS!

JUSQU'AU 31 MARS 1995,
SEULEMENT

79\$

Dès le 15 mars, une ligne aérienne super économique à Montréal vous offrira deux vols sans escale par jet DC-9 à destination de l'aéroport international de Dulles à Washington, D.C.

Cette ligne vous offrira aussi des correspondances pratiques pour Atlanta et Miami aux mêmes tarifs avantageux.

Et ValuJet n'exige jamais un aller-retour, ni nuitée du samedi.

Pour renseignements et réservations, utilisez notre ligne téléphonique bilingue ValuLine™ de Montréal en composant le: **514 285-VJET (285-8538)**. Si vous appelez de l'extérieur de l'indicatif régional **514**, composez sans frais: **1 800 VALUJET (1 800 825-8538)**.

WASHINGTON, D.C. (DULLES)

79\$

Pour tous les sièges et sur tous les vols
jusqu'au 31 mars 1995.

ATLANTA

139\$

21 jours à l'avance

164\$

7 jours à l'avance

189\$

Au comptoir

MIAMI

149\$

21 jours à l'avance

174\$

7 jours à l'avance

199\$

Au comptoir

ValuJet
LIGNES AÉRIENNES

ATLANTA/CHICAGO/COLUMBUS/DALLAS-FT. WORTH/DETROIT/FORT LAUDERDALE/FORT MYERS
HARTFORD/SPRINGFIELD/INDIANAPOLIS/JACKSONVILLE/LOUISVILLE/MEMPHIS/MIAMI
MONTREAL/NASHVILLE/NEW ORLEANS/ORLANDO/PHILADELPHIE/RALEIGH/DURHAM/SAVANNAH
TAMPA/WASHINGTON, D.C./WEST PALM BEACH

À l'exception de Washington, D.C., les tarifs indiqués requièrent un achat 21 jours à l'avance et sont applicables aux vols en période hors pointe uniquement. (Lundi, mardi et mercredi toute la journée; le samedi après 12h; à l'exception du jeudi entre 14h et 19h, du vendredi de 11h30 à 19h et du dimanche de 9h à 21h). Les tarifs indiqués sont valables pour des aller-retours et ne comprennent pas les frais de douane et d'immigration américains de 17,50 \$ CA, ni les taxes canadiennes de transport aérien pouvant aller jusqu'à 50 \$ CA et la TPS lorsque applicable. Les tarifs ne comprennent ni les taxes américaines de transport ni les taxes de 3 à 6 \$ US des aéroports américains, là où elles sont en vigueur. Aucun billet n'est remboursable. Les horaires et les tarifs peuvent changer sans préavis. Le nombre de sièges est limité et des restrictions s'appliquent.

• LES ACTUALITÉS •

Avalanche à Blanc-Sablon

Les sauveteurs dégagent une femme

Son époux et son fils ne s'en tirent pas

Blanc-Sablon (PC) — Des sauveteurs ont réussi à dégager une femme d'un immense amoncellement de neige qui avait enseveli la maison familiale, la nuit dernière, mais n'ont rien pu faire pour son époux et son fils dont les corps ont été retrouvés en matinée.

«Ils ont réussi à la localiser grâce à ses cris», a expliqué une voisine, Denise Griffin. «Elle est vivante. Elle est actuellement chez moi et elle va bien.» Un porte-parole de la Sûreté du Québec a toutefois précisé plus tard que la survivante souffrait d'engelures.

Mme Griffin a précisé qu'une trentaine de citoyens de cette ville, avaient utilisé des pelles et affronté une forte tempête de neige accompagnée de vents de 120 km/h pour retrouver le mari et le fils de la femme.

Une autre enfant de la famille était en visite chez des amis au moment de l'incident, qui s'est produit vers une heure du matin.

Il appert que de la neige accumulée sur un surplomb rocheux, au-dessus de la maison, se soit effondrée sur celle-ci. Le toit se serait écroulé et la neige aurait envahi la demeure.

Selon Guy Leblanc, coordonnateur du programme de sauvetage de la ville, le toit de la maison ainsi que les deux murs parallèles à la colline d'où venait l'avalanche ont été littéralement transportés dans la rue, tandis que les murs latéraux sont restés en place.

La tempête a empêché les équipes de sauvetage ainsi que la Sûreté du Québec de se rendre à Blanc-Sablon, en début de matinée. Blanc-Sablon est une municipalité située près de Port-Cartier, sur la Basse Côte-Nord.

Mme Griffin a affirmé que la tempête est si violente qu'elle ne pouvait voir la maison ensevelie, de chez elle, même si elle n'est distante que de environ 20 mètres.

Les équipes de volontaires ont aussi évacué 16 maisons sises près du lieu de l'avalanche, 40 à 50 personnes ont été recueillies à l'école Sainte-Thérèse.

La situation est si mauvaise, «que même les motoneiges ne peuvent pas passer», de soutenir M. Leblanc, hier matin. «Nous ne sommes que quelques-uns, mais nous faisons tout ce que nous pouvons.»

Honoraires des ingénieurs pour les projets d'assainissement des eaux usées

Le bar était ouvert depuis mai 1992

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

C'est en mai 1992 que le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a «ouvert le bar» en empêchant ses ingénieurs de négocier les honoraires de leurs vis-à-vis du secteur privé, responsables de la réalisation des travaux d'assainissement dans des centaines de municipalités du Québec.

C'est ce qui ressort d'une «note de service» émise le 12 mai 1992 par le directeur de l'assainissement urbain du MEF, Jacques Lapointe, et dont *Le Devoir* a obtenu copie.

La semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, affirmait lors de l'annonce de la relance du programme d'assainissement: «Je ne dis pas non à une enquête mais, pour l'instant, j'ai fermé le bar!»

Jusqu'à-là, les ingénieurs gouvernementaux du MEF définissaient les mandats des consultants et l'ampleur des études à effectuer, et définissaient les honoraires qui convenaient. Mais cette pratique a été dès lors abolie et confiée à la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE).

Les ingénieurs gouvernementaux ont demandé hier au ministre Chevrette «d'ouvrir une enquête car il y a matière à le faire», compte tenu des dizaines, voire des centaines de millions en cause, dont ils ont souvent dénoncé le gaspillage depuis quatre ans.

Le président de l'Association professionnelle des ingénieurs gouvernementaux (APIQG), Gaétan Lefebvre, a affirmé de son côté hier que son association avait écrit au président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, l'actuel chef de l'opposition, pour lui indiquer en 1992 par où s'écoulaient les fonds publics et lui préciser les séquelles

financières de la directive de M. Lapointe, qui aurait été mise au point conjointement par la direction du MEF et celle de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE).

«Nous n'avons même pas eu un accusé de réception», a-t-il dit.

M. Lefebvre a déclaré que son organisme collaborerait à une telle enquête, à laquelle, ajoute-t-il, un grand nombre de municipalités seraient prêtes à collaborer, tellement les abus ont été nombreux.

Le président des ingénieurs gouvernementaux a écrit hier au ministre Chevrette pour le féliciter d'avoir «fermé le bar» aux consultants de toute sorte, nommant explicitement le dossier de Saint-Jean-sur-Richelieu comme un des cas «où la SQAE ne respecte pas ses règles administratives relatives aux déplacements».

Le Devoir et *La Presse* ont fait état depuis deux ans de plusieurs anomalies dans ce dossier, notamment de la part de fournisseurs qui ont bénéficié d'appels d'offres en apparence calibrés sur mesure.

Selon M. Lefebvre, il est temps que les Affaires municipales, désormais responsables de la construction des usines d'épuration, contrôlent avec une grande rigueur les changements qui surviennent en cours de construction.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec est d'autre part d'avis que le ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, doit se prononcer en faveur de l'adoption d'un règlement provincial sur les rejets des municipalités pour que les usines d'épuration, payées par Québec, soient gérées par les villes avec efficacité et pour mettre au pas celles qui ne seraient pas prêtes en l'an 2000.

Bernard Landry en visite aux États-Unis

L'économie du Québec est assez forte pour envisager l'indépendance

Boston (AP) — La forte économie du Québec permettrait à la province de se séparer du reste du Canada, a déclaré hier le vice-premier ministre, Bernard Landry, qui a entrepris une tournée visant à informer les Américains et à recueillir des appuis à la souveraineté.

«Nous voulons que vous sachiez ce qui se passe. Nous savons que vous respectez la démocratie. Nous voulons (une attitude) de non-indifférence mais de non-indifférence», a dit M. Landry devant 180 personnes rassemblées dans un édifice historique de Boston, la bibliothèque Boston Athenaeum.

«Le Québec veut devenir l'égal du Luxembourg, de la France et des États-Unis», a-t-il ajouté.

Le ministre a retracé les grandes



Bernard Landry

PHOTO ARCHIVES

lignes de la quête indépendantiste, depuis la conquête britannique en 1760 jusqu'aux années 1960, qui ont vu surgir un mouvement souverainiste organisé.

Bernard Landry a expliqué qu'avec une population majoritairement francophone, le Québec possédait une solide identité culturelle et une économie forte et dynamique.

Lorsqu'il s'adresse à des gens d'affaires ou à des leaders internationaux, «nous n'évoquons pas la place du Québec au sein du Canada; nous parlons de la place du Québec dans le monde».

Le Québec est le septième partenaire commercial des États-Unis en importance, devant même la France, a-t-il souligné.

Le ministre a de plus précisé que la force économique du Québec s'appuyait sur un réseau d'entreprises locales, contrairement à l'Ontario, fortement dépendante d'industries américaines, comme l'automobile.

Le référendum est le seul moyen pour les Québécois de devenir maîtres chez eux, a dit Bernard Landry, qui prononcera aussi une allocution à l'Université Harvard.



PHOTO PC

Lucienne Robillard, ministre fédérale, et Daniel Paillé, ministre provincial, échangeant une poignée de main devant Francesco Bellini, président et chef de direction de BioChem Pharma, qui vient de lancer une nouvelle usine de fabrication de vaccins.

BioVac annonce un investissement de 36 millions \$

Paillé en profite pour piquer Robillard

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Investissement important

Sainte-Foy — L'annonce d'un investissement de 36 millions \$ de la firme pharmaceutique BioVac dans le parc technologique de Québec a donné lieu, hier, à un accrochage entre le ministre péquiste Daniel Paillé et la ministre fédérale Lucienne Robillard.

Après avoir insisté, et obtenu, de parler le dernier, le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, M. Paillé n'a pas raté l'occasion de signifier à son

homologue fédérale son silence à la suite de l'élimination, dans le budget Martin, de l'aide aux centres de recherches scientifiques subventionnés par Ottawa.

«Quand on se souvient que les ministres québécois avaient déploré, en 1991, la diminution des transferts fédéraux au Québec, j'ai pensé, madame la ministre, que vous auriez probablement dit la même chose (pour dénoncer) l'arrêt des subventions aux centres de recherches», a lancé le ministre Paillé en regardant furtivement Mme Robillard qui, elle, est demeurée imperturbable, sauf un sourire échangé avec Marcel Aubut, le président du Parc technologique, son voisin de table.

La mesure de compression du ministre canadien des Finances frappe l'Institut national d'optique, où avaient justement lieu la réception et la conférence de presse au sujet de la venue de BioVac à Sainte-Foy. L'Institut ne reçoit plus de subventions fédérales.

À des journalistes, plus tard, l'ancienne ministre québécoise, devenue ministre fédérale le mois dernier, a eu cette réflexion sur l'insistance de M. Paillé de prendre la parole après elle: «Je considère tout cela comme de l'enfantillage. Ce que je comprends c'est qu'on s'intéresse davantage au protocole qu'à favoriser le développement économique. C'est un petit peu la marque du Parti québécois.»

Le rôle que jouera le Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) a également eu son influence.

Selon une entente de cinq ans d'une valeur de 4 millions \$, le Centre mettra à la disposition des équipes de chercheurs de BioVac les espaces, les équipements et les services spécialisés nécessaires à leurs activités de recherche-développement.

La compagnie BioVac investit elle-même 10 millions \$ de même que la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui deviendra en plus acquéreur de 25 % des actions de l'entreprise. La Société de développement industriel fournit une garantie de prêt de 4,8 millions \$ sans intérêt.

Le président et chef de la direction de BioChem Pharma, le Dr Francesco Bellini, a expliqué pourquoi son entreprise avait choisi la région de Québec pour établir sa nouvelle usine de fabrication de vaccins.

Il a félicité et remercié la communauté scientifique et les milieux d'affaires de Québec dont le dynamisme a largement contribué à la venue de BioVac, selon M. Bellini.

Le rôle que jouera le Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) a également eu son influence.

Selon une entente de cinq ans d'une valeur de 4 millions \$, le Centre mettra à la disposition des équipes de chercheurs de BioVac les espaces, les équipements et les services spécialisés nécessaires à leurs activités de recherche-développement.

EN BREF

LA BACTÉRIE FAIT UNE AUTRE VICTIME

Sherbrooke (PC) — Un homme de 45 ans demeurant dans une municipalité de la MRC Memphrémagog, en Estrie, est hospitalisé depuis lundi dernier à Sherbrooke après avoir été frappé par la bactérie mangeuse de chair. La direction de la Santé publique a fait savoir dans un communiqué que l'homme était mainte-

nant hors de danger. Ses proches ont également reçu un traitement préventif, bien que la contagion soit peu probable. Selon le docteur Christine Colin, sous-ministre adjoint à la Santé publique, le nombre de cas observés jusqu'à présent au Québec reste dans les limites du nombre de cas attendus à cette période de l'année et il n'y a pas de risque accru pour la population générale.

DÉSOLÉS,
Nous fermons notre magasin.

Après avoir consacré plusieurs années à offrir les tapis de Perse de la meilleure qualité et à améliorer la beauté et la valeur de milliers d'intérieurs montréalais, nous devons fermer notre magasin de la rue Sherbrooke. Cette décision nous attriste profondément mais elle vous permettra de faire des économies incroyables et un investissement

de choix. Tout notre stock de tapis de Perse authentiques, exposés sur plus de 6 000 pi car., est offert à prix de liquidation. Vous pouvez même faire une offre. Sincères remerciements à tous nos clients.

H.M. Farjami
Président

GROSSES RÉDUCTIONS

abon
TAPIS PERSANS

1600, rue Sherbrooke Ouest
Tél.: 933-3231
Dim. — lun.: 11 h à 18 h
Mar. — mer. — sam.: 10 h à 18 h
Jeu. — ven.: 10 h à 20 h

TOUS LES TAPIS DOIVENT ÊTRE VENDUS!

7 SUR 7

Le dimanche 12 mars à 19 h 30
Rediffusion le lendemain à 13 h

Sur les événements-clés de la semaine, **Anne Sinclair** sollicite les commentaires de son invité et l'amène à livrer le fond de sa pensée.

Cette semaine : **Edouard Balladur**, Premier ministre français.

Tout un débat!
À TV5, câble 15*.

LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Le monde en français!

*Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

NOURAIE

La plus grande sélection de tapis persans

Tapis de qualité supérieure
Tapis neufs, semi-antiques et antiques

OGILVY

CINQUIÈME ÉTAGE

1307 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

IDM

Sixième appel de propositions, projets de recherche appliquée en design

Institut de Design Montréal

L'Institut de Design Montréal (IDM), organisme sans but lucratif, a pour principal but de stimuler la recherche appliquée en design. Il offre un programme de contributions aux designers, aux partenariats designers-entreprises et aux entreprises qui possèdent un service intégré de design.

Le programme favorise la réalisation de projets permettant la conception et le développement de produits novateurs ou l'amélioration, par la qualité du design, de produits existants (y compris les outils de design). Il s'adresse plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises situées principalement dans la grande région de Montréal.

Sont admissibles au programme les projets de recherche en design reliés au secteur industriel; à la mode; à l'architecture; à l'architecture du paysage; au design d'intérieur; au graphisme; à la production multimédia; à l'urbanisme.

Le design doit faire partie intégrante des processus de conception et de développement du produit.

Contributions maximales:
50% des coûts admissibles d'un projet, jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Réception des formulaires de proposition:
du lundi 13 mars au mardi 18 avril 1995, avant 16 heures.

Nouveaux formulaires de proposition et conditions disponibles, la semaine, de 9 heures à 16 heures à:
l'Institut de Design Montréal
1037, rue Rachel, 3^e étage, Montréal (Québec), Canada, H2J 2J5.
Téléphone: (514) 596-2436 Télécopieur: (514) 596-0881

• LES ACTUALITÉS •

Le sommet historique de Copenhague

184 États accouchent d'une déclaration et d'un plan contre la pauvreté

Copenhague (AFP) — Les délégués des 184 États représentés au Sommet de l'ONU pour le développement social à Copenhague se sont mis d'accord hier soir, en séance publique, sur une déclaration officielle contre la pauvreté, assortie d'un programme d'action.

Cette déclaration, qui sera officiellement adoptée par 115 chefs d'État et de gouvernements attendus à Copenhague aujourd'hui et demain, comprend une série d'engagements — non contraignants — sur «l'éradication de la pauvreté», un objectif de «plein emploi», «d'intégration sociale» de tous.

Le texte a été définitivement mis au point après cinq jours de négociations. Les dernières discussions ont porté hier sur la protection de l'environnement, qui a été citée dans le texte, à la demande des États-Unis, comme élément essentiel d'un «développement durable».

La délégation américaine, aiguillonnée par les ONG environnementalistes américaines, s'est opposée sur ce point pendant une partie de la journée à plusieurs pays du tiers monde, dont l'Inde, selon des sources diplomatiques concordantes.

Auparavant, les négociateurs avaient aussi dû trouver une formule de compromis sur un passage de la déclaration faisant implicitement référence aux mesures d'embargo économique et commercial.

Les États-Unis, qui appliquent un embargo à l'encontre de Cuba de-

puis plus de trente ans, avaient exprimé des réserves sur ce paragraphe. La délégation cubaine avait alors menacé de porter le différend devant les chefs d'États et de gouvernements.

Le Sommet de Copenhague, qui s'est ouvert lundi, est le premier jamais réuni au niveau mondial sur l'exclusion et le chômage. En le convoquant l'année de son cinquantenaire, l'ONU avait insisté sur la nécessité de remplir l'objectif de «progrès social» de sa Charte fondatrice, aussi important que le maintien de la paix.

La déclaration mise au point jeudi n'aura aucune valeur contraignante pour les États, mais elle constitue, dans le cadre de l'ONU, un engagement de la communauté internationale à agir contre le dénuement extrême de 1,3 milliard d'humains, la privation d'emploi de 800 millions de personnes et la désintégration sociale qui affecte la stabilité de tous les pays.

Elle propose aux États de créer «un environnement politique, économique, culturel et légal favorable au développement social», d'accélérer l'aide au développement de l'Afrique et des pays les moins avancés et de renforcer la coopération internationale pour le développement.

Pour la première fois, ce texte appelle également à l'introduction d'objectifs sociaux dans les politiques d'ajustement structurel, afin d'éviter des conséquences négatives sur les populations les plus pauvres.

Taslina Nasreen pourfend l'intégrisme devant 1500 délégués à Copenhague



PHOTO ARCHIVES

Taslina Nasreen continue de dénoncer l'intégrisme, musulman ou chrétien.

Copenhague (AFP) — L'écrivain du Bangladesh Taslima Nasreen a réitéré hier à Copenhague ses condamnations de l'intégrisme qu'il «soit musulman ou chrétien».

«Je suis contre l'intégrisme, l'ignorance, la superstition et le racisme que l'on a vu même dans les pays occidentaux», a déclaré Mme Nasreen lors d'un débat organisé par la section danoise du Pen Club, l'organisation internationale de défense des écrivains.

Mme Nasreen, qui s'est réfugiée en Suède en raison des menaces de mort de fondamentalistes de son pays qui l'accusent d'avoir profané l'islam, a pris la parole devant plus de 1500 délégués des organisations non gouvernementales réunies au forum parallèle au Sommet mondial pour le développement social.

Un peu décontenancée par une assistance nombreuse, elle a indiqué qu'elle poursuivait la lutte en faveur des femmes, et qu'elle comptait assister à la prochaine conférence mondiale de la femme à Pékin en septembre 1995.

Enveloppée dans un sari jaune, et surveillée par un grand nombre de policiers, Mme Nasreen a attaqué les mollahs de son pays «qui veulent détruire notre société au nom de la religion. Ils bénéficient du soutien matériel et en armes de pays riches comme l'Arabie Saoudite, la Libye, l'Iran, l'Irak».

«Ils considèrent la femme comme une création des côtes de l'homme, comme des esclaves qui n'ont pas droit à la parole ni à décider de leur propre destinée», a-t-elle ajouté.

«Les femmes sont les pires victimes du fondamentalisme qui

cherche à saper le travail des organisations non gouvernementales où elles sont regroupées, comme la Grameen Bank au Bangladesh, cette institution qui a plus de 100 filiales, desservant 35 000 villages, et à la clientèle à 97 % féminine», a-t-elle poursuivi.

«Ces quelque 20 000 organisations au Bangladesh, dont la Grameen Bank, sont devenues la cible de l'offensive des intégristes», selon Mme Nasreen. «Si les mollahs réussissent dans cette entreprise, ça sera un désastre notamment dans les zones rurales où la Grameen Bank a octroyé des prêts à deux millions de femmes afin de les aider à recouvrer leur indépendance économique et améliorer la vie de leurs familles».

Islam et liberté

À un groupe de femmes iraniennes qui cherchaient à défendre l'islam qui «leur procure la liberté», Mme Nasreen a estimé qu'elle ne croyait pas «que l'islam assure la liberté de la femme», et qu'elle ne voyait «aucune égalité et justice au sein de cette religion».

«Le gouvernement de Dacca appréhende de relever le défi des fondamentalistes, craignant qu'il ne le conduise à la perte du soutien populaire», a-t-elle ajouté.

«40 % des femmes du Bangladesh ont accès à la planification familiale et désirent des familles réduites. Mais ce chiffre aurait été plus élevé encore si elles n'en étaient pas empêchées par les hommes qui décident même de la sexualité des femmes», a précisé Mme Nasreen.

Mme Nasreen devait retrouver hier soir, dans un endroit tenu secret, quelque 80 écrivains danois.

Les engagements du Sommet

Copenhague (AFP) — La déclaration du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, mise au point hier, contient dix engagements des 184 États signataires «pour le progrès social et le développement».

■ «Créer un environnement économique, politique, social, culturel et juridique qui permette aux populations de parvenir au développement social».

■ «Atteindre l'objectif d'éradiquer la pauvreté dans le monde», avec l'adoption de mesures d'ici à 1996, proclamée «année internationale d'éradication de la pauvreté».

■ «Poursuivre l'objectif du plein emploi, en en faisant l'une des priorités de base de nos politiques économiques et sociales», en accordant notamment «au secteur informel la place qu'il mérite dans nos stratégies créatrices d'emploi».

■ «Promouvoir le respect des conventions de l'OIT (Organisation internationale du Travail)» notamment celles «sur l'interdiction du travail forcé des enfants, la liberté d'association, d'organisation et de négociation collective».

■ «Promouvoir l'intégration sociale» fondée sur «le respect et la défense de tous les droits de l'homme, ainsi que sur la non-discrimination, la tolérance, le respect de la diversité, l'égalité des chances, la solidarité, la sécurité et la participation de tous, y compris des groupes et des individus défavorisés et vulnérables».

■ «Promouvoir le respect total de la dignité humaine et assurer l'égalité et l'équité entre femmes et hommes et reconnaître et renforcer la participation et le rôle des femmes dans le cadre de la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, et au développement».

■ «Promouvoir et réaliser les objectifs d'un accès universel et équitable à une éducation de qualité».

■ «Accélérer le développement économique et social et la mise en valeur des ressources humaines de l'Afrique et des pays les moins avancés».

■ «Faire en sorte que les programmes d'ajustement structurel (...) comportent des objectifs de développement social».

■ «Accroître sensiblement et/ou utiliser plus efficacement les ressources affectées au développement social», notamment en atteignant «des que possible l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide publique au développement, «assurer une mise en oeuvre urgente des accords existant d'allègement de la dette et négocier de nouvelles initiatives».

■ «Améliorer et renforcer, par l'intermédiaire de l'ONU et d'autres institutions multilatérales, le cadre de coopération internationale, régionale et sous régionale aux fins du développement social».



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Fax: (514) 945-7874 Tél: (514) 980-0000

La maîtrise des intangibles

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE

GARANTIT
LES DEUX PAIRES.

Lunetterie New Look,

convaincue de la qualité de
ses produits, n'hésite pas à les
garantir. Procurez-vous, dans
toutes nos succursales, ce cahier
qui contient toute l'information
nécessaire à l'achat de lunettes et,
surtout, la garantie de

Lunetterie New Look.

Examens de la vue sur place
par des optométristes.

OFFRE EXCLUSIVE AUX LECTEURS DU DEVOIR

20 \$

de rabais (en plus de l'avantage du 2 pour 1) à l'achat
d'une paire de lunettes complète (verres et monture),
à l'une ou l'autre des 35 succursales de Lunetterie New Look.

Cette offre est valide jusqu'au 30 juin 1995; elle n'est pas monnayable et ne peut s'ajouter
à tout autre escompte ou promotion à l'exception du 2 pour 1. Un coupon par achat.



DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES
(VERRES ET MONTURES)
POUR LE PRIX D'UNE.

É D I T O R I A L

Crise au Salon de la race

Gilles Lesage

On espérait que le gouvernement et l'opposition officielle profiteraient des cinq dernières semaines, et du répit hivernal dans les travaux parlementaires, pour dénouer la crise de confiance dont est victime le président de l'Assemblée nationale. Ce compromis honorable ne pouvait venir des deux leaders, Guy Chevrette et Pierre Paradis: ces deux-là, en campagne électorale permanente, ne savent pas se départir de leur défroque partisane

Le rapprochement aurait dû être aménagé entre le premier ministre et le chef libéral. Ils n'en ont rien fait, comme le démontre tristement le récent échange de lettres entre MM. Parizeau et Johnson. Et voici le Salon de la race plongé dans un précédent malsain et dangereux.

En concourant au choix de Roger Bertrand comme président, le 29 novembre dernier, le chef de l'opposition faisait valoir qu'il avait «toujours démontré un respect intégral de cette institution, qu'il s'est montré, même en dehors de cette Chambre, toujours intéressé par son fonctionnement, soucieux d'en améliorer l'efficacité. Et je dois dire qu'il a, concrètement, toujours manifesté une discipline et un sens du décorum sur lesquels, ma foi, plusieurs d'entre nous auraient eu intérêt à prendre exemple». «La moindre perspicacité ou connaissance des hommes et des femmes permet de constater qu'il a les qualités requises d'équilibre et de jugement qui sont nécessaires à l'exercice des fonctions que nous lui demandons d'assumer», ajoute M. Johnson. Il conclut que le député de Portneuf doit compenser le déséquilibre numérique de l'Assemblée et permettre, avec ouverture et équité, à l'opposition de bien jouer son rôle démocratique.

La citation est longue, mais elle est importante pour bien comprendre et mesurer la suite des événements. Dès avant son choix unanime, tous savaient que M. Bertrand, haut fonctionnaire de carrière, n'avait pas de formation juridique, et que son expérience parlementaire était limitée, un an à peine. Il était donc inévitable que, face à ses 124 collègues, à peine remis d'une longue campagne et se lançant dans une autre encore plus rude, son apprentissage soit à la fois difficile et délicat. Ce qui fut effectivement le cas. Il y a eu de sa part, certes, des faiblesses et erreurs, un manque d'autorité aussi, dus davantage au rodage nécessaire qu'à un manque de jugement et de discernement.

En d'autres termes, en trois semaines à peine de présidence, M. Bertrand n'a pas erré ou démerité au point qu'il doive être marqué au fer rouge, soit en s'en allant de lui-même, soit en succombant à la motion de non confiance que les libéraux s'approprient à présenter contre lui. Tous les griefs accumulés par l'opposition — et que M. Johnson a résumés dans sa lettre du 8 à M. Parizeau — sont tout au plus des incidents mineurs, de légères erreurs de parcours qui peuvent être corrigées aisément, assorties de quelques niaiseries anecdotiques. En tout état de cause, pour qui a la moindre expérience des us et coutumes parlementaires québécois, peu de présidents depuis plus de trente ans — depuis qu'on en exige avec raison indépendance et neutralité — auraient subi avec succès le test, si le «procès» avait été aussi rigoureux et sans appel.

Ce qu'il y a d'odieusement dans cette parodie et ce simulacre, c'est que M. Bertrand est en quelque sorte piégé ou pris en otage. Devant agir comme arbitre et obligé de rester au-dessus de la mêlée partisane, il lui est difficile de se défendre comme il le devrait, comme il le pourrait sans doute. Il a bien tenté de le faire, semble-t-il, en faisant discrètement «rapport» aux chefs parlementaires sur les incidents procéduriers du 3 février, qui ont incité le leader libéral, Pierre Paradis, à désavouer la présidence. Peine perdue.

Sa défense, s'appuyant sur des décisions et précédents de ses prédécesseurs, et ses suggestions visant à améliorer les relations entre la présidence et les élus, sont désormais considérées comme nulles et non avenues. S'il interjette appel auprès de l'opinion publique, il se départit de la discrétion qui doit être la sienne, aggravant ainsi son cas auprès des «procureurs» libéraux.

Cependant, les choses étant ce qu'elles sont, M. Bertrand devrait songer à sortir de cette réserve et à se justifier publiquement. Après tout, son honneur, sa crédibilité et son intégrité sont carrément mis en cause, de façon brutale. À peu près toutes les peccadilles soulevées par l'opposition trouvent leur justification chez les prédécesseurs libéraux de M. Bertrand. Au surplus, le secrétariat et les conseillers de la présidence sont les mêmes, à toutes fins utiles, que sous les neuf ans de régime Bourassa-Johnson. Eux aussi sont donc, injustement, montrés du doigt et cloués au pilori. Une fois n'est pas coutume. Au précédent libéral (le cas évoqué de Richard Hyde en 1965 n'est nullement comparable), la présidence doit pouvoir répliquer de même manière.

Autrement, comme le fait le premier ministre dans sa missive de jeudi à M. Johnson, le gouvernement donne prise à l'accusation de «collusion» de la présidence avec le pouvoir. Point par point, M. Parizeau répond sobrement à la lourde mise en accusation du chef de l'opposition. Ce faisant, toutefois, quelle que soit sa rigueur et la solidité de ses arguments, le chef du gouvernement prend fait et cause pour M. Bertrand. Ainsi, au lieu de l'aider, il aggrave son cas auprès des libéraux.

Quoi qu'il arrive désormais, tout le monde sortira amoché, à commencer par l'institution elle-même, de cette épreuve de force, sur fonds étroitement partisan et référendaire. Si le président démissionne et est «promu» ministre, ainsi que le leader Paradis l'a suggéré, son successeur devra marcher au doigt et à l'œil, s'il ne veut pas à son tour succomber à la moindre saute d'humeur de l'opposition. C'est la pire voie à emprunter, celle qui discréditerait davantage une Assemblée dont la cote, à tout prendre, n'est pas plus haute ou solide que celle des politiciens.

D'autre part, fort de sa majorité écrasante, le gouvernement peut être tenté d'imposer sa loi — celle du nombre et de sa tyrannie — coûte que coûte, soit en forçant l'adoption d'une motion de confiance envers M. Bertrand, soit en obligeant l'opposition à aller au bout de sa démarche. Le ministre Chevrette a laissé entendre cette semaine qu'il est prêt à jouer du muscle, à faire le matamore, quitte à ce que les libéraux s'en aillent et laissent le jeune Mario Dumont faire l'opposition à lui tout seul.

C'est le scénario du pire, le pire des scénarios. Ce n'est pas vrai que, sous prétexte de campagne référendaire, tous les coups sont permis pour gêner ou accélérer les travaux parlementaires, selon le côté de la barricade où l'on se bat pour son pays, à bâtir ou en péril. Ce n'est pas vrai que le président mérite la disgrâce et le discrédit qu'on lui inflige sans vergogne. Mais c'est le Parlement, en fait, que l'on bafoue avec cette foire d'empoigne qui menace de faire des députés des bagarreurs de ruelle, dès mardi.

De part et d'autre, la fin de semaine devrait permettre de dénouer cette confrontation sans précédent, qui porte ombrage à une tradition deux fois centenaire et fait honte à ses protagonistes.

L E T T R E S

L'imputabilité de l'héritage

Roger se demande encore de quel héritage il s'agit. Jeannine, elle, s'interroge plutôt sur le concept de l'imputabilité. Comme plus d'un million de personnes, c'est qu'entre Blanche, les Coalliers et leur «p'tite vie», ces générations d'après-guerre oublient littéralement l'héritage socio-éco-politique catastrophique qu'elles nous léguent en cette fin de siècle, à nous les 18-35 ans.

À leur époque, ils surent bénéficier d'une croissance économique soutenue à tous les niveaux et d'un taux de chômage quasi inexistant où le concept de surendettement était encore non défini. À Montréal, ils se baignaient dans un fleuve respectable, la pluie et le soleil n'avaient d'autre rôle que d'être bienfaisant et, bien sûr, nul n'avait besoin d'un scaphandre pour faire l'amour. On peut difficilement expliquer en cinquante petites années toute cette dégénération.

Devant ce constat, moi qui étais au berceau durant cette période où tout simplement trop jeune pour être impliqué dans le processus, je demanderais à tout hasard à tous ceux qui sont à l'aube de leur pension ou de leur confortable retraite, acquis condamnés à disparaître incessamment, d'agir pour une rare fois lors de l'ultime référendum en fonction de ceux qui héritent malgré eux de ce gigantesque boubrier.

Claude Tousignant
Ex-jeune entrepreneur prêt pour l'exil
Montréal

Projet de société ou promesse électorale?

J'ai beaucoup apprécié l'article en deux volets intitulé «Un Québec inquiet» signé Guy Laforest. M. Laforest pose un diagnostic d'une grande lucidité sur les contextes social et économique du Québec actuel. Sauf erreur, M. Laforest est le deuxième analyste politique, après Daniel Latouche, à recommander, dans les pages du *Devoir*, le report du référendum à une date ultérieure. Comme eux, je crois que le contexte actuel se prête mal à l'évolution d'un concept politique aussi impliquant que la souveraineté du Québec.

Il est aberrant qu'un projet pouvant relancer un véritable débat de société soit à la remorque d'un délai qui n'est, en fait, qu'une promesse électorale.

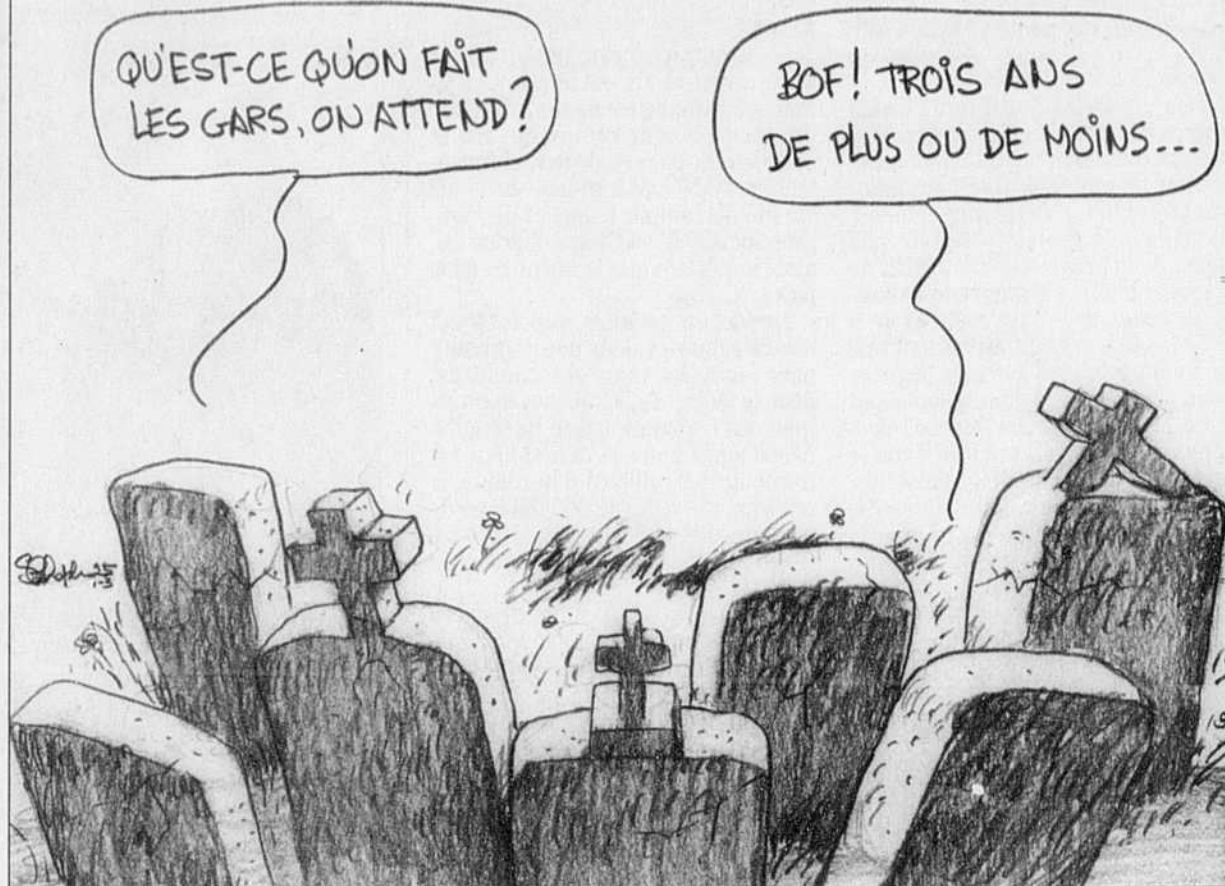
Le gouvernement a mis sur pied les commissions sur l'avenir du Québec pour consulter la population sur son projet référendaire. Malgré certains écarts, il ressort des quelques milliers de mémoires présentés aux commissions, de fort pertinentes recommandations provenant d'à peu près toutes les composantes du corpus socioéconomique du Québec. Le gouvernement doit prendre le temps nécessaire à bien étudier et mettre

en application ces recommandations pour véritablement asseoir la souveraineté du Québec autour d'un projet de société. Le gouvernement pourrait rallier beaucoup plus de gens à la souveraineté s'il bâtissait un projet motivant et mobilisateur. En outre, il doit établir un partenariat avec le milieu culturel, dont les membres peuvent être de formidables multiplicateurs. Le gouvernement doit associer les artistes au projet souverainiste non plus comme porte-étendards, mais comme de véritables acteurs de l'activité culturelle et économique du Québec.

Il serait irresponsable de croire que tout ce travail peut se réaliser en quelques semaines ou même en quelques mois. Le report du référendum s'avère donc l'avenue la plus raisonnable à prendre. Il serait ironique de voir les Johnson, Robillard, Paradis devenir ceux qui réclament au plus tôt un référendum sur la souveraineté alors que le gouvernement prioriserait la gestion de l'état.

Par contre, si M. Parizeau décide de faire fi des plus pertinentes recommandations d'un report du référendum et s'entête à vouloir honorer le délai avant le projet, il pourra reprendre à son compte la célèbre phrase de R. Laforest: «Le pays est au bord du gouffre, suivez-moi, nous lui ferons faire un pas en avant.»

Mais alors, qui le suivra?
Jacques Bérubé
Photographe et journaliste indépendant
Rimouski, 2 mars 1995

SINGER PORTE LA CAUSE EN APPEL
DEVANT LA COUR SUPRÊME

Ce sont nos poissons!

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je n'ai jamais été si fier d'être Canadien... Tout a commencé lundi dernier quand le ministre Tobin nous a annoncé en grande pompe que le Canada venait de remporter la «guerre du turbo». N'étant pas au fait de cette guerre, j'ai immédiatement pensé à une course automobile, pour me rendre compte par la suite que pendant que nous avions le dos tourné, Ottawa s'était trouvé une petite guerre à faire, et à gagner.

Sacré Européens, va! Ils ont pensé utiliser la période de l'année où les généraux canadiens sont occupés à regarder des vidéos cochons pour lancer cette attaque sournoise. Il doit y avoir du Ballard et du Pasqua là-dessous. Ces gens n'ont aucun sens du *fair-play*. La preuve, ils ont envoyé cinq, je dis bien cinq, bateaux en même temps. Jamais la marine allemande n'avait osé une telle attaque inégale. Parlant de nazis, je me demandais si le sénateur Jean-Louis Roux a une opinion sur le sujet. Le pauvre, lui qui prévoyait se réfugier à Ottawa pour éviter la guerre qui ne manquerait pas d'enflammer un Québec souverain! Voilà que la guerre le rejoint jusque dans son dernier retranchement. Il lui reste quand même Plattsburg.

Ils sont curieux, ces Espagnols. Dès que le ministre Tobin a annoncé que nous avions gagné la guerre, ils ont décidé de rentrer chez eux, ne sachant sûrement pas que personne au Canada ne porte la moindre attention à ce que ce ministre peut raconter. De sacrés pissous, ces Espagnols, et pas beaux joueurs pour deux sous. Le Canada avait à peine commencé ses réjouissances nationales pour fêter notre victoire que les revolo. Des casseux de party, voilà bien ce qu'ils sont.

Grand mal leur en fasse. Ils ne comptaient pas avec la détermination du Canada d'avoir une vraie guerre ni sur celle du ministère fédéral des Poissons ainsi que celle de la Défense nationale (aucun lien entre les deux) de montrer aux pêcheurs européens de quel mazout s'abreuvent nos marins.

On se croirait revenus à l'époque de la crise des missiles cubains et du



DANIEL LATOUCHE

blocus de l'île de M. Castro. Je m'en souviens très bien. Nous étions au labo de physique et j'étais occupé à copier mon devoir de physique sur mon voisin, un certain Claude Morin (c'était vraiment son nom). De demi-heure en demi-heure, nous nous précipitions dans le salon des étudiants, question d'écouter Walter Cronkite nous expliquer l'heure de départ de la Troisième Guerre mondiale. Nous ne comprenions pas grand-chose à ce qu'il disait, mais il y avait ces magnifiques cartes nous expliquant la position des bateaux russes et celle des destroyers américains. De temps en temps, les positions des uns et des autres bougeaient quelque peu. Nous avions des frissons dans le dos.

J'ai passé toute la journée de jeudi à ressentir la même anxiété. RDI aurait pu faire un effort et nous présenter la crise en direct. Après tout, les Américains nous ont déjà présenté l'invasion de Panama et la guerre du Golfe *live*. Je m'imaginais déjà Bernard Derome se balançant au bout d'un câble attaché à un hélicoptère et tentant d'interviewer un de ces agresseurs espagnols qui viennent nous voler notre poisson. Tout l'après-midi, j'ai attendu en vain Simon Durivage dans la chambre de la torpille de notre valeureux sous-marin, juste au moment où notre moins valeureux capitaine et son fidèle second utilisent chacun leur clé personnelle leur donnant accès au code secret permettant de déclencher la Première Guerre mondiale du turbo.

À quoi peut bien servir une chaîne de télévision en direct si le gouvernement ne collabore pas en lui offrant une belle petite guerre à filmer? Ce gouvernement ne comprend vraiment rien à la télévision moderne.

Comment se fait-il que l'on ait oublié de nous présenter des images du

cabinet fédéral se réunissant au beau milieu de la nuit pour discuter de la situation? De toute évidence, RDI ne se rend pas compte de la gravité de la situation. Imaginez un peu: M. Chrétien a même annulé un voyage prévu à Moncton pour rester en communication étroite avec son quartier général. On le comprend puisque si la guerre venait à survenir, elle surviendrait une heure plus tôt à Ottawa. En y demeurant, le premier ministre dispose donc d'une heure de plus avant de donner l'ordre général de mobilisation des chaloupes et des canots canadiens (ce qui inclut, j'ai bien peur, toutes celles utilisées lors de la traversée du Saint-Laurent au Carnaval de Québec).

Pauvre Moncton! On me dit que la ville ne se remettra peut-être jamais de cette annulation.

Tout ce qu'on a trouvé à nous montrer, c'est le ministre du Poisson tenant, devant une carte incompréhensible, de nous expliquer que le bateau espagnol abordé en pleine mer se trouvait en fait dans le «nez» du Grand Banc. Quel curieux endroit pour pêcher. Il paraît qu'il reste toujours 15 bateaux. Ça va être long.

Je sens que je vais passer une nuit terrible avec toutes ces questions restées sans réponse. Est-ce vrai que quatre balles ont été tirées? D'où venaient ces balles? Du Québec ou de l'Ontario? Quelles furent les premières paroles du capitaine arraisonné? Est-ce que ça sentait le poisson? Où était Marie-Lise Pilote? Est-il vrai qu'un marin espagnol a donné un coup de turbo à un soldat canadien et que celui-ci est resté de glace (si on peut dire)? Le capitaine Haddock n'aurait pas laissé faire ça. A quatre balles par bateau arraisonné, cette guerre va nous coûter une fortune. Qui va payer pour ces coûts imprévus? Ottawa ou les provinces?

Ah! Si on avait une armée et surtout une marine québécoise, vous pouvez être certain que les choses ne traîneraient pas. Cinq heures que cela leur a pris pour cerner le pauvre bateau espagnol. À ce rythme, cela va prendre trois ans pour régler le cas de ces damnés Espagnols. Et le temps supplémentaire qui s'accumule.

La guerre, *yes sir*. Surtout quand des voix s'élèvent pour demander à quoi peut bien servir notre armée.

À P R O P O S

de langue parlée

Sur l'ensemble de la population immigrée recensée dans la RMR de Montréal en 1991, 45 % se considèrent bilingue et 24 % connaissent le français seulement; la même proportion s'applique à la connaissance de l'anglais seulement, tandis que seulement 7 % de la population immigrée n'était pas en mesure de soutenir une conversation en français ni en anglais.

Parmi les 50 principaux pays, il n'y a que trois pays de naissance dont la majorité de la population immigrée

connaît uniquement le français: Haïti (67 %), le Kampuchéa (50 %) et le Laos (50 %). La majorité de la population immigrée née dans 14 pays connaît uniquement l'anglais: la Grèce, le Royaume-Uni, la Pologne, l'URSS, la Hongrie, l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, les Philippines, Hong-Kong, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Guyana et la Barbade. **Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, 1994.**

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Les forces québécoises

*La voie d'avenir
pour une politique
de défense d'un
Québec souverain*

CHARLES-PHILIPPE DAVID

Professeur d'études stratégiques
au Collège militaire de Saint-Jean.
Extrait de la comparaison de l'auteur
devant la Commission de Montréal
sur l'avenir du Québec, le 13 février dernier.



PHOTO ARCHIVES

devant l'accès à la souveraineté, il serait nécessaire que le Québec envisage la conception et la mise en œuvre d'une politique de défense. A quoi celle-ci pourrait-elle ressembler? Le mandat d'une force armée québécoise, que celle-ci soit autonome ou associée au reste du Canada, pourrait être orienté en fonction de deux axes complémentaires: la surveillance territoriale et l'ordre public d'une part, les opérations de maintien et d'imposition de la paix d'autre part. Cette double orientation serait en mesure de justifier une force d'environ 15 000 soldats réguliers, comptant en outre sur l'apport de quelque 8000 réservistes, coûtant approximativement de 3 à 4 milliards de dollars par année au gouvernement du Québec (ces calculs excluent les dépenses engendrées par la période de transition, par la redistribution des équipements ainsi que par la création d'un nouveau ministère de la Défense). Ce mandat mériterait une étude approfondie qui analyse les coûts et bénéfices de ce choix particulier pour l'organisation d'une force armée québécoise. Deux commandements pourraient être envisagés: celui de la surveillance territoriale et celui du maintien de la paix. Cette restructuration exigerait des changements importants à long terme dans le recrutement et la mise sur pied de la force régulière et de réserve. A titre de réflexion, il est possible de suggérer les pistes suivantes...

Service unifié de 7000 à 8000 soldats

Sur le plan de la surveillance territoriale, de l'ordre public et de l'assistance civile, le Québec pourrait disposer d'un service unifié d'environ 7000 à 8000 troupes et 3000 à 4000 réservistes. Cette force serait répartie en deux petites unités de l'armée de l'air et de la marine (récupérant ni plus ni moins notre part des F-18, des avions de transport, des frégates et autres équipements de l'armée canadienne) et une plus importante unité de l'armée de terre. Celle-ci, en outre, serait assez flexible pour pouvoir être utilisée, le cas échéant, par l'autre commandement du maintien de la paix. Pour ce faire, l'accent devrait principalement porter sur l'infanterie puisque c'est d'elle que nous puiserions nos Casques bleus (deux bataillons à cet égard d'environ 1000 soldats sont envisageables incluant un pourcentage entre 10 % et 25 % de réservistes). L'une des principales difficultés proviendrait du fait que l'armée canadienne comprend un taux important de «soldats de bureaux», ce qui aurait pour effet de créer rapidement une assez lourde bureaucratie militaire étant donné le nombre élevé de hauts officiers.

Rappelons que lors de la crise d'Okla, un tiers des troupes actives de l'armée de terre a été utilisé. Cette situation pourrait à long terme être corrigée pour tenter de ramener le ratio soldats/hauts officiers à une proportion plus raisonnable. Il faudrait ainsi, dans ces conditions, se demander s'il serait possible de maintenir intacts des régiments blindés et d'artillerie (l'armée canadienne comprend en 1995 trois brigades incluant chacune un régiment blindé, un d'artillerie et trois bataillons d'infanterie). Les régiments sont surtout entraînés pour la guerre classique tandis que les fantassins de l'infanterie peuvent servir tout autant les besoins d'une guerre conventionnelle que ceux du maintien de la paix. La politique d'achat d'équipements serait minimale, dans la mesure où le

Maintien de la paix

Une mission avec laquelle les Canadiens et les Québécois s'identifient et se reconnaissent bien est celle du maintien de la paix — mission qu'a remplie fidèlement le Canada depuis 1947. 4500 de nos Casques bleus sont présentement déployés à travers le monde (soit environ 6 % de toutes les troupes onusiennes, 6 % de notre force régulière et 20 % de notre armée de terre) et la moitié d'entre eux proviennent de nos bataillons d'infanterie (soit la plus importante participation active des militaires canadiens depuis la guerre de Corée). Cette tendance n'ira pas en diminuant, au contraire elle exigera des moyens supplémentaires de la part du ministère de la Défense nationale à qui l'on demande une disponibilité toujours plus grande de Casques bleus. Parce que cette mission est populaire auprès de l'opinion publique, qu'elle s'inscrit en continuité avec les objectifs diplomatiques de notre pays et qu'elle nous octroie une place centrale et enviable au sein des mécanismes de sécurité de l'ONU (tout en contribuant aux efforts de paix dans le monde), un Québec souverain devrait au minimum conserver intact, même songer à accroître, la mission d'un nouveau commandement du maintien de la paix. Celui-ci pourrait ainsi recevoir entre 7000 et 8000 soldats (3000 à 4000 réservistes), en majorité provenant des fantassins de l'infanterie et rendrait possible, en tout temps, le déploiement d'environ 3000 Casques bleus à l'étranger, dépendant de l'allocation faite aux réservistes qui devrait se situer entre 10 % et 25 % des effectifs déployés. Cette configuration représenterait un chiffre énorme si l'on considère la taille réduite d'une fu-

ture armée québécoise. Il serait possible d'envisager aussi que les troupes de maintien de la paix soient de façon permanente mises au service du secrétaire général de l'ONU ainsi que du comité des chefs d'état-major, tel que Boutros Boutros-Ghali le demandait dans son rapport *Agenda pour la paix* de juin 1992. L'investissement dans ce commandement et cette mission serait très original et accorderait immédiatement au Québec le statut d'un Etat engagé dans les questions de sécurité internationale. Par ailleurs, nous pourrions également considérer la mise sur pied d'une école internationale de maintien de la paix qui offrirait un programme d'entraînement spécifique et spécialisé aux troupes et qui aurait pour effet de rapprocher considérablement les cultures civile et militaire au Québec. Il n'est pas totalement exclu, également, que des civils puissent être recrutés et payés par le gouvernement afin de servir de forces d'appui et de logistique au déploiement régulier des Casques bleus. Par ailleurs, certaines bases, comme celle de Bagotville et de Valcartier, s'avèreraient essentielles dans l'organisation de la défense en vertu de leur participation active à ce déploiement. Ceci résoudrait en soi un des problèmes sérieux de planification dans la conception d'une politique de défense québécoise.

Le Québec, comme le Canada, bénéficierait d'une participation accrue dans les missions de maintien de la paix, tant pour sa reconnaissance internationale que pour les besoins de sa politique étrangère. En étant plus engagé dans ces missions, notre pays contribue à définir et orienter les politiques de sécurité qui, durant les moments de la guerre froide, demeuraient trop souvent hors de notre contrôle. Au lieu de se placer dans une position de dépendance accrue envers nos alliés américains et européens, nous pouvons au contraire amener ceux-ci à considérer notre vaste expérience dans le domaine du maintien de la paix. Notre point de vue sur les questions de sécurité pourrait être entendu et mis en valeur. Cette option est plus avantageuse pour le Québec afin de défendre ses intérêts et réduire les menaces, que celle consistant à se reposer sur lui-même et à devenir un pays neutre et sans arme.

Une armée à 4 milliards?

Pourquoi ne pas recycler les militaires dans du travail productif, tel un vaste programme de transport en commun?

ROBERT CADOTTE
MICHEL DESJARDINS
COLETTE NOËL
DIANE SAVARD

Membres du groupe
Jeanne-d'Arc Tremblay

L'avant-projet de loi sur la souveraineté prévoit que le Québec demeurera membre de l'OTAN et de NORAD. Cet article est conforme au programme du Parti québécois qui compte conserver une armée importante. Dans son mémoire à la commission régionale de Montréal, Charles Philippe David évalue ce budget à 3 ou 4 milliards \$. Cette somme représente ce que le Québec paie déjà pour l'armée canadienne.

Pour justifier cette armée, on invoque habituellement six arguments:

- la protection du territoire contre d'éventuelles invasions;
- la défense contre une attaque nucléaire;
- le contrôle des émeutes;
- la participation aux missions de paix internationales;
- la défense civile en cas de catastrophes naturelles;
- la création d'emplois.

Nous ne nous attarderons pas aux deux premiers arguments puisque tant M. David que les généraux de l'armée canadienne sont d'accord avec nous: les menaces d'invasion sont inexistantes et, de toute manière, l'armée actuelle ne pourrait servir à les contrer. En fait, la justification d'une armée québécoise repose principalement sur les autres besoins: émeutes, missions de paix, catastrophes naturelles. Ces seules fonctions justifient-elles de maintenir un budget de 4 milliards \$?

Les émeutes

Une armée pour contrôler les émeutes! M. David a, de façon percutante, justifié le maintien de l'armée à son niveau actuel en

utilisant cet argument et en citant le rôle de l'armée à Kanesatake. L'épouvantail soviétique ne faisant plus peur à personne, quoi de mieux qu'une menace d'invasion amérindienne pour justifier 4 milliards \$ de dépenses par année?

Plus sérieusement, avant de conclure à la nécessité de maintenir l'armée à son niveau actuel, il faut cependant replacer Kanesatake dans de justes proportions.

Soulignons d'abord que les émeutes relèvent de la police. Ce n'est pas parce que la SQ n'était pas équipée pour faire face à la situation que l'armée est intervenue. C'était une décision éminemment politique.

Mais, admettons malgré tout que l'armée puisse être utile dans ce genre de situation. Les besoins logistiques ne dépassent guère alors ceux d'une police bien équipée. Dans le cas précis de Kanesatake, les besoins se résument à peu de chose: quelques centaines de soldats, des hélicoptères légers, des véhicules blindés, des armes légères. Rien qui puisse justifier un budget de 4 milliards \$!

Les missions internationales

En ce qui concerne les missions de paix internationales, l'expérience des dernières années ne nous fournit guère d'arguments pour y participer.

Notre intervention en Irak n'a abouti qu'à la mort de 300 000 Irakiens sans régler aucun problème, sinon de garantir à l'Occident de continuer à payer son pétrole à vil prix.

La Bosnie-Herzégovine? La Somalie? Le Rwanda? Le bilan est aléatoire, c'est le moins qu'on puisse dire.

Malgré ce bilan, imaginons tout de même que certaines missions de maintien de la paix puissent être utiles. La quasi-totalité de ces missions ne requièrent que des soldats et de l'équipement léger. Celles qui nécessiteraient des équipements coûteux (F-18, chars d'assaut, frégates, etc.) ne sont pas des missions de paix mais des guerres, généralement impérialistes, dans lesquelles

nous devrions systématiquement éviter de nous impliquer.

Les catastrophes naturelles

Certains invoquent l'utilité d'une armée en cas de catastrophes naturelles. Les militaires eux-mêmes n'ont jamais pris très au sérieux cet aspect de leur rôle. Ainsi, au cours des 100 premières années de la Confédération, l'armée est intervenue 50 fois au Québec. Était-ce à la suite de tremblements de terre ou d'inondations, comme le montre la publicité télévisée de l'armée? Pas du tout. Seulement trois de ces interventions ont servi à secourir la population. La plupart des autres ont été utilisées pour réprimer le mouvement national québécois ou le mouvement ouvrier.

Quoi qu'il en soit, nul besoin de coûteux appareils pour ce genre d'opérations. Les hélicoptères requis pour ces missions de sauvetage coûtent infiniment moins cher que les appareils sophistiqués pour détecter des sous-marins.

La création d'emplois

Que reste-t-il alors? Ah oui, la guerre crée des emplois! Bien sûr, la guerre crée des emplois. Mais si on veut vraiment créer beaucoup d'emplois, ce n'est pas dans l'armée qu'il faut investir. Au contraire. Ainsi, une étude du US Bureau of Labor Statistics de 1984 indique que, pour chaque milliard investi dans des contrats militaires conventionnels, on crée 24 000 à 28 000 emplois. Par contre, ce même milliard investi dans le transport en commun en crée de 28 000 à 30 000; dans la santé, de 46 000 à 50 000; dans l'éducation, de 50 000 à 60 000.

La réduction du déficit

En fait, aucun argument ne tient pour maintenir une armée québécoise à 4 milliards \$.

Si l'on reprend les besoins concrets identifiés par M. David, on s'aperçoit qu'on peut tous les combler avec 750 millions \$. En ef-

fet, ce budget permet d'investir annuellement 200 millions \$ dans les missions de paix, ce qui représente une somme très importante pour un pays de la taille du Québec.

On peut également consacrer 400 millions \$ par année pour la défense civile (cataclysmes, émeutes, sauvetage en mer, etc.). Avec 400 millions \$, on peut embaucher 2000 soldats, chacun d'entre eux disposant d'un salaire de 50 000 \$ et de 150 000 \$ de matériel. Reste 150 millions \$ pour l'administration et les imprévus!

Un tel budget de la défense permet de dégager plus de 2,5 milliards \$ pour l'investir ailleurs. Une coupe nette règle le problème du déficit.

Cependant, ce n'est pas ce que nous suggérons, car cette méthode aurait pour effet de mettre au chômage plusieurs milliers de personnes.

Nous proposons plutôt de recycler ces militaires dans du travail productif, tel un vaste programme de transport en commun.

Cela permettrait de créer plus d'emplois qu'actuellement. Cela permettrait en outre d'augmenter le bien-être de la population. Un F-18 n'est d'aucune utilité pour Madame Tout-le-Monde. Avec l'argent que nous investissons pour acheter et entretenir un seul de ces appareils, on peut, par contre, acheter plus de 200 autobus pour le transport en commun.

Si l'indépendance servait uniquement à recycler chaque année ces 2,5 milliards \$ en biens socialement utiles, cela vaudrait la peine de le faire.

Nous proposons donc de biffer de l'avant-projet de loi l'allusion à une éventuelle participation à l'OTAN et NORAD.

Nous proposons d'ajouter l'article suivant: «Le gouvernement du Québec s'engage à réduire substantiellement ses dépenses militaires.

Le personnel militaire désaffecté sera réaffecté à des travaux socialement utiles.»

Le Québec de l'an 2000

*Les hommes et les femmes
de demain seront
écrivains, peintres
et philosophes*

JÉRÔME LUSSIER

Westmount

Le Québec, ou devrait-on dire l'Occident, est en bien piteux état. Les taux de suicide planent haut, cotoyant le chômage, le décrochage et les burn-out. L'ambiance généralisée de désabusement semble même être ressentie par notre planète excédée, polluée et torturée de partout. La Terre se fait apparemment le reflet de nos âmes déchues.

A cinq ans de l'an 2000, notre rêve des années 80 semble fondre à vue d'œil. Du paradis technologique que devait être cette ultime échéance, il ne reste que quelques promesses, et beaucoup de questions. Les autos volantes, c'est fini. Les robots aussi. On en est presque rendu à souhaiter le retour au rang de campagne. On parle de nature, de forêt, d'écologie. Pourquoi? Parce qu'apparemment, on riait dans le temps. Les gens étaient heureux.

Si l'on comprend maintenant les illusions d'optique et les secrets de l'atome, on prend encore des vessies pour des lanternes quand des livres comme *Écoute ton corps* et *Qui es-tu?* sont des best-sellers. Le Dieu scientifique en déprime beaucoup: ceux qui ne se croient pas à sa hauteur, et ceux qui le contemplent d'en haut. On comprend comment on vit, mais pas pourquoi. Et, à en croire les statistiques, l'effet semble plus dévastateur que la situation inverse. Cette folie scientifique de fin de siècle est le grand mal de notre société. Sans but, tout devient ardu et seuls les forts ou les cons résistent à la déprime ou au suicide.

Heureusement, l'homme n'est pas ainsi fait. Le *God-shaped soul* refait surface. Mais, sans cette philo qui nous manque tant, c'est alors qu'éclotent tant de sectes et de cultes. Sans parler de cette farce monumentale qu'est le *New Age* et sa pseudo-philosophie à l'eau de rose; c'est l'apogée de la bêtise humaine. C'est également le vrai «opium du peuple» puisqu'il l'éloigne de la société et des autres pour l'emmener dans les étoiles, les sombres forces cosmiques et les cristaux magiques. Le christianisme, lui, était humain au moins, loin des antennes «au» nous reliant au cosmos par les cheveux. Son message en est un qui revient: don de soi, amour vrai, du vrai et des autres. Toutes les idéologies du retour sur soi sont celles de l'égoïsme, par définition.

La prochaine génération ne sera pas noire et défaitiste comme vous, de l'autre époque, le prédisait. Pourvu qu'elle se lève et se batte. Si elle n'hérite pas de la politique-passivité, de la médiocratie médiatique et des détournements démocratiques qui furent nos exemples, la guerre n'est pas perdue.

Les hommes et les femmes de demain ne seront ni savants, ni gens d'affaires, et surtout pas politiciens. Ils seront écrivains, peintres et philosophes, par la force des choses. Les excès de matérialisme les y auront conduits. Les sages fuiront les chiffres qui nous rendent si calculateurs et ingrats. Contrairement à leurs prédécesseurs, ils chercheront à dire pourquoi nous sommes sur cette boule de boue qui vole si vite dans cet espace si vaste et inconnu. Ils laisseront les minuscules quarks pour les grandes idées, les laboratoires pour les familles, les misères pour la joie. Les grands et les grandes de l'an 2000 redonneront à l'homme la noblesse qu'il a perdue dans le flot de son ambition. Je compte bien être de la partie, avec des milliers d'autres, j'espère, qui changeront la face du monde en un sourire. Préparez-vous, le vent tourne, l'an 2000 approche.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paire, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Jakubowski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Dulos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélaï (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutsac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paire (directeur); Marion Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publicitaires et annonces classées), Jacqueline Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christine Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verrecchia (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riedel, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmier (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrnières, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PARIZEAU *Des mesures sévères devront être prises pour éviter une décote*

SUITE DE LA PAGE 1

lez passer dans le tordeur», dit le premier ministre.

«Le budget fédéral, il est pas trop méchant en 1995-96. Mais l'année suivante, qu'est-ce qu'on passe à la caisse, note M. Parizeau. Et l'année suivante c'est encore pire. Ça nous pose des problèmes d'équilibre très sérieux.»

«C'est comme si le gouvernement fédéral nous disait: dépêchez-vous de sortir du Canada en 1995-96, autrement, vous allez voir ce qui va se passer après.»

M. Parizeau traçait le bilan de la réunion du caucus des députés du Parti québécois, qui prenait fin hier midi. Selon le premier ministre, les députés sont d'accord pour que le budget soit dur et responsable. «Il ne s'agit pas de commencer à faire plaisir à toutes espèces de clientèle, dit-il, pas de budget bonbon.»

Le gouvernement s'est engagé à réduire à néant, en deux ans, le déficit des opérations courantes sans augmenter les taxes ni les impôts des particuliers. «Il n'y

aura pas pour les individus, les particuliers, les personnes, il n'y aura pas d'augmentation de taxes», disait M. Parizeau le 12 août 1994 à Trois-Rivières. Il promettait de s'en tenir à cette règle «jusqu'à ce qu'on soit capable de les baisser».

Mais pour le discours sur le budget qu'il a demandé à M. Campeau de préparer «assez tôt» (on parle de la première moitié d'avril), plus rien n'est sûr.

«Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on va faire tous les efforts qu'on peut pour y arriver, dit-il. C'est l'objectif que nous avons en tête. Est-ce qu'on va être capables de le réaliser parfaitement? Écoutez, on est dans les derniers milles du discours sur le budget, le ministre des Finances ne tient pas particulièrement à s'engager à mon égard, et moi je ne veux pas m'engager à son égard.»

Le maintien des impôts à leur niveau actuel «est encore un engagement, de la même façon que les libéraux s'étaient engagés à nous laisser un déficit de nous laisser un déficit de 4,5 milliards \$ dans leur discours sur le

budget. Qu'est-ce qu'on a récupéré? Un déficit de presque 6 milliards \$. Il n'y a qu'à Fatima qu'on fait des miracles.»

«On va tout faire. Ce sera pas facile, je ne me fais aucune espèce d'illusion. Néanmoins, Campeau et moi, ça fait assez longtemps qu'on connaît ces affaires-là, je suis pas du tout prêt à jeter la serviette, pas du tout.»

M. Campeau n'a pas voulu s'engager non plus. «On verra comment on peut s'arranger», dit-il, en ajoutant toutefois: «Je crois qu'on peut maintenir tous ces engagements-là.»

M. Parizeau croit qu'il «peut éviter une décote». Mais pour cela des mesures sévères devront être prises. Il a dit à une journaliste de la région qu'il ne «veut pas faire rêver» les gens du coin qui souhaitent le rétablissement dans leur ville d'une direction régionale du ministère des Transports. «Des directions régionales, il va s'en fermer pas mal plus au Québec avant qu'il ne s'en ouvre», dit-il.

Lui-même ministre de la Culture, il affirme que «l'exis-

tence de Radio-Québec n'est pas en péril», dit-il par exemple. Mais «il est temps de faire un réexamen des orientations fondamentales de Radio-Québec», dont le budget sera amputé de 20 %.

Durant ces deux jours avec ses députés, M. Parizeau croit avoir mis fin au désordre qui a régné ces deux dernières semaines au sein de la députation quant à la stratégie référendaire. Que leur a-t-il dit pour y parvenir? «Mon arme terrible c'est: soyez clairs! En politique, l'obscurité est la mère de la plupart des oppositions.»

Il n'a pas voulu s'avancer sur la stratégie à suivre pour convaincre Mario Dumont et l'Action démocratique de rejoindre le camp du OUI au référendum. «Il est trop tôt. Il faut donner le temps au temps. Je ne suis pas nécessairement pressé», dit-il, tout en maintenant que le référendum aura lieu en 1995. Il estime que la commission nationale sur l'avenir du Québec, qui va mener à la rédaction d'un rapport final, sera un moment privilégié pour concilier les thèses.

JEUNES

Les mots aussi dépassaient la fiction

SUITE DE LA PAGE 1

nier ne susciterait pas tant de réactions dans les médias français et européens et n'aurait peut-être pas reçu de prix à Berlin si plusieurs événements de l'actualité française et européenne n'étaient venus en souligner la pertinence.

Cet automne, Florence Rey et son ami ont abattu trois policiers et un chauffeur de taxi après avoir percuté une voiture de police alors qu'ils filaient en direction de la place de la Nation, à Paris. C'est ce qu'on a appelé «la tuerie de Vincennes», faute de pouvoir lui trouver un motif, une explication. Le visage de la jeune fille de 19 ans, cheveux courts et teint blanchâtre, a fait la une de tous les journaux à sensations. Derrière ce crime sordide, les magistrats cherchaient une vague complot anarchiste. Ils ont découvert une gamine polie avec un visage d'ange qui vivait depuis des mois dans un squat de la région parisienne, une jeune fille qui lisait Kafka et n'avait rien d'une tueuse née.

Depuis, son nom revient comme un leitmotiv dans le courrier des journaux et sur les tribunes téléphoniques des radios destinées aux jeunes, comme *Fun Radio* et *NRJ*. Florence Rey est devenue un étendard pour dire le malaise d'une jeunesse qu'on dit revenue de tout et qui, à tort ou à raison, se sent abandonnée.

C'est la même incompréhension qui a frappé les spectateurs d'un

match de soccer d'une petite ligue, le 7 février dernier à Drancy, en banlieue parisienne. Sortant du stade après une rencontre opposant le club de football berbère à l'équipe de Drancy, Douadi Atout, 22 ans, supporter de l'équipe berbère, a été abattu froidement par trois jeunes qui ont pris la fuite.

«Il n'y avait même pas d'enjeu» à ce crime, a déclaré après le drame le président de l'association berbère du coin. Pas même de gangs organisés. Le geste n'avait rien de raciste puisque les trois fuyards étaient d'origine différente: blanche, noire et beure. La Ligue de football d'Ile-de-France a marqué le deuil en annulant les 6800 rencontres qui devaient avoir lieu le week-end suivant. Une semaine plus tôt, un jeune supporter de l'équipe de Gènes, en Italie, avait été poignardé. Des événements semblables s'étaient produits à Boulogne l'an dernier.

Bertrand Tavernier aurait pu tout aussi bien choisir de raconter le meurtre de Drancy ou la tuerie de Vincennes. Comme si ces crimes étaient ceux du siècle qui vient. Dans chacun des cas, on trouve la même incompréhension, le même malaise sans nom, le même cri de désespoir qui laisse toute une société interdite, la même détresse sur laquelle on arrive mal à mettre une étiquette.

Avant de sombrer dans le coma, Douadi Atout n'a eu que ces mots: «Parle-moi, parle-moi!» Les mots aussi dépassaient la fiction.

FEMMES *«Des règles établies par les hommes»*

SUITE DE LA PAGE 1

on s'attaquerait (bien qu'elles n'utiliseraient pas ce mot-là) de façon plus obstinée à la pauvreté et à la violence faite aux femmes.

Car les valeurs, semble-t-il, auraient un sexe. «Elles sont venues nous dire qu'elles voulaient un avenir de valeurs féminines — équité, équilibre, justice», a affirmé la ministre du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, qui a participé aux travaux de plusieurs commissions.

Elles étaient toutefois plus gênées que leurs confrères. Si les intervenantes ont compté pour le quart de ceux qui ont pris le micro à titre personnel à Québec et dans le Bas-Saint-Laurent, elles ne constituaient que 10 % des intervenants à la Commission des Laurentides. Et aucune femme n'a déposé un mémoire à titre personnel devant la Commission de la Montérégie.

Leur nombre était néanmoins plus important de l'autre côté de la salle. Plus du tiers des 288 commissaires à travers le Québec étaient des femmes. Et elles ont pleinement l'intention de veiller à ce que les rapports finaux des commissions reflètent ce que les intervenantes leur ont dit.

Pour plusieurs d'entre elles, le vaste exercice consultatif qui vient de se terminer aura été leur premier saut dans la sphère politique.

Elles en ont raffolé. Et elles en veulent plus.

Parce qu'elles sont tannées de voir l'avenir de leurs enfants et petits-enfants «hypothéqué» par les politiciens. Tannées de vivre sous des

lois et des règlements dans lesquels elles ne se reconnaissent pas. Elles savent qu'à moins de faire augmenter leur nombre au sein des instances décisionnelles — les femmes n'occupent que 18 % des sièges de député au fédéral et au provincial —, les choses ne changeront pas.

Mais pour s'impliquer, il faut d'abord se déculpabiliser. Car tout engagement politique ne fait qu'augmenter le nombre de ballons avec lesquels elles ont à jongler — mère, épouse, femme de carrière. Surtout mère.

«Mon chum est fatigué de me voir fatiguée, s'est lamentée une commissaire, enseignante et mère de trois petits. Puis, la première fois que ton enfant saute spontanément dans les bras de sa gardienne au lieu de tes propres bras, ça fait mal. Tu te sens coupable, comme si t'étais pas une bonne mère.»

«Les femmes ont le complexe de la non-délégation, a riposté Jocelyne Bergeron-Pinard, membre de la Commission de l'Estrie, qui partage sa vie avec «cinq hommes». «Ce ne sont pas des handicapés mentaux, mes petits gars. Ils apprennent à se débrouiller.»

«Les premières lois qu'il faut passer, c'est dans nos propres maisons», a renchéri Suzanne Roy, commissaire dans la Montérégie.

«Faut-il que l'État aide ses citoyens à participer en se dotant d'une politique de la famille?», a ajouté Monique Vézina, présidente de la Commission des aînés.

Mais faut-il aussi s'emparer des leviers du pouvoir afin de faire adopter de telles politiques? Là, leur enthousiasme diminue.

«Les femmes sont très contentes d'être candidates à condition qu'elles ne soient pas élues», s'est plainte la ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui a siégé à la Commission de Montréal.

«Le dilemme des femmes, c'est que les règles du jeu ont été établies par des hommes», a fait remarquer la ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin. «On a chacune demandé à des femmes d'être candidate. Elles hésitent devant ces règles du jeu. Elles n'ont pas le goût de s'embarquer là-dedans.»

Mme Bertrand a admis avoir elle-même dit non à des invitations à s'impliquer dans l'arène politique parce qu'elle avait toujours cru que «c'était un jeu d'hommes», qu'il «fallait être un homme» pour y réussir.

Après 14 ans à l'Assemblée nationale, Louise Harel s'est dite convaincue qu'il faut, au moins, «le goût du combat» pour y réussir. «J'ai compris que c'est pas le meilleur qui gagne, c'est le plus fort. Parce que si c'était le meilleur, on serait plus nombreuses à l'Assemblée nationale.»

Plaignardes, les femmes québécoises? Un peu trop pour Ritha Cossette, membre de la Commission des Laurentides. D'après elle, tant et aussi longtemps que les femmes ne sortiraient pas de leur discours de «victimes», «on ne va que parler... pour parler!»

«Parler pour parler, c'est aussi parler pour s'entendre, pour communiquer», a répliqué Mme Bertrand.

«Il fallait souhaiter que cette devise se transforme en «parler pour décider», a glissé Mme Harel.

90 529 \$ pour 10 000 pénis de phoque

Saint-Jean, T.-N. (PC) — L'industrie de la transformation a acheté plus de 10 000 pénis de phoque l'an passé, révèle un sondage effectué par le ministère fédéral des Pêches et Océans.

Les usines de transformation ont ainsi dépensé 90 529 \$, à raison de 9,03 \$ l'organe, pour mettre la main sur 10 024 pénis de phoque, rapporte cette enquête dont la *Presse Canadienne* a obtenu copie.

Le document jette un éclairage nouveau sur la chasse au phoque sur la côte est, qui reste toujours controversée.

Les groupes de protection des animaux soutenaient l'an dernier que les entreprises de transformation ne relaquaient les phoques que pour leur sexe, qu'elles vendent sur les marchés asiatiques, et abandonnaient les carcasses. Les Orientaux sont friands de ces organes qu'ils considèrent comme aphrodisiaques.

Selon un économiste du ministère des Pêches, la valeur de cette marchandise n'a pas fléchi au cours des années. «C'est à peu près la même chose depuis deux ou trois ans. Ce n'est pas [un marché] qui grossit ou qui rétrécit», a expliqué Frank Corbett.

Mais les partisans de la chasse, dont le gouvernement de Terre-Neuve, se sont dressés contre les critiques et ont indiqué que les chasseurs ne désiraient pas que le sexe des phoques. Aucun porte-parole de l'industrie n'a voulu se prononcer mais, selon un responsable du ministère des Pêches de Terre-Neuve,

CHIRAC *«Sueur populaire, meetings enfiévrés et patriotisme à deux sous»*

SUITE DE LA PAGE 1

«populisme». Pour eux, il y a en France un mouvement «populiste» pernicieux, anti-européen, et flirtant avec l'extrême-droite.

Ils y rangent aussi bien le leader du Front national, Jean-Marie Le Pen, que l'homme d'affaires Bernard Tapie, enfant terrible de la gauche, ainsi que M. Chirac, qui a introduit une nette préoccupation sociale dans son discours.

«Que les beaux esprits qu'enchantent les sirènes du maire de Paris se le rappellent: le pire ennemi de la gauche, ce n'est pas la droite bourgeoise, mais la droite populiste», tonne l'historien Jacques Julliard dans la bible de la gauche modérée, l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*.

Et avec une grande violence, cet historien s'en prend aux «petites folles chiraquiennes enivrées de sueur populaire, de meetings enfiévrés et de patriotisme à deux sous».

Outre M. Bergé, une personnalité de la télévision,

neveu du président Mitterrand, Frédéric Mitterrand, est sous le feu de ces critiques.

Lui aussi a apporté son soutien au maire de Paris et le quotidien populaire *Le Parisien* publiait en «une» hier une photo de Frédéric Mitterrand aux côtés de Jacques Chirac, sous un titre ironique: «La chiraconia».

L'attitude de MM. Bergé et Mitterrand (Frédéric) a suscité la mobilisation des proches du président Mitterrand (François). Le célèbre avocat Georges Kiejman, ancien secrétaire d'État à la Justice, a ainsi fustigé le choix des premiers.

Tout étant utilisé dans le duel au couteau entre M. Chirac et le Premier ministre candidat Edouard Balladur, les partisans de ce dernier ont commencé à chercher le profit qu'ils pourraient en tirer.

Patrick Balkany, un député balladurien qui aime la polémique, a estimé que ces «nouveaux amis» de M. Chirac «représentent plutôt la «gauche caviar et ne vont peut-être pas plaire à tout l'électorat de la majorité».

Par ailleurs, la campagne électorale est jugée «peu

ragoûtante» par un député favorable à Balladur et «dégueulasse» par le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua.

Le député Patrick Balkany a ainsi dénoncé hier les «basses accusations» portées contre le candidat Balladur. M. Pasqua, pourtant un vieux dur à cuire de la politique française, avait dénoncé avant lui jeudi soir à la télévision «une campagne permanente de diffamation, d'insinuations malveillantes et de ragots».

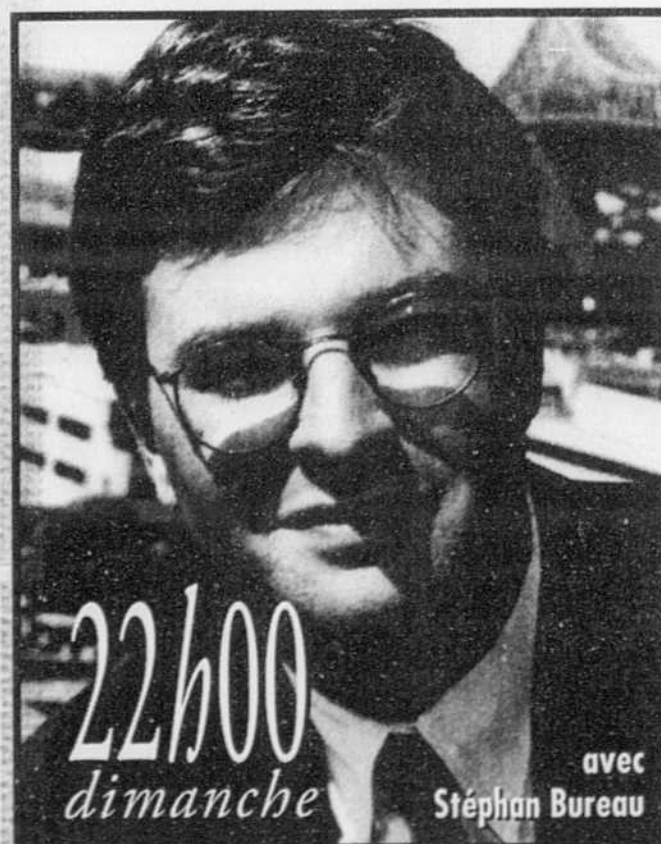
Le candidat socialiste Lionel Jospin, en voyage dans l'île de la Réunion, a estimé de son côté que la droite offrait un «spectacle assez désolant».

D'autre part, le premier ministre, déjà déstabilisé par une affaire d'écoutes téléphoniques illégales et par une sombre affaire d'espionnage américain en France, a été contraint sous la pression de la presse, de reconnaître cette semaine avoir réalisé 2,5 millions de FF (plus de 500 000 \$) de plus values lors de la vente d'actions en 1993. Les réticences de M. Balladur à dévoiler son patrimoine lui ont valu de la part de l'opposition socialiste des reproches d'absence «de transparence et d'honné-

teté à l'égard de l'opinion».

L'un des principaux lieutenants de M. Chirac, Philippe Séguin, n'a pas hésité à remuer le couteau dans la plaie, rappelant la mésaventure survenue en 1981 au président Valéry Giscard d'Estaing qui avait refusé de s'expliquer sur des plaquettes de diamants offertes par le chef de l'Etat centrafricain Jean Bedel Bokassa. «En 1981, la façon dont a été gérée — ou pas gérée — une certaine affaire, qui appelle probablement les mêmes qualificatifs que ceux qu'a employés Charles Pasqua, a beaucoup pesé sur le résultat de l'élection présidentielle, finalement perdue par M. Giscard d'Estaing, a déclaré M. Séguin à la télévision.

La baisse de M. Balladur dans les sondages est telle qu'elle a permis à l'influent président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, de demander à M. Balladur de se retirer au profit de M. Chirac, un souhait que M. Balladur ne paraît pas décider à exaucer. M. Pasqua a déclaré jeudi soir: «Nous avons encore un mois», et a souligné «les qualités morales et la solidité» de M. Balladur.



L'ÉVÉNEMENT

L'OMBRE ET LA LUMIÈRE, LES HAUTS ET LES BAS DU VEDETTARIAT...

Ce dimanche lors du Gala MétroStar des millions de téléspectateurs assisteront au couronnement des plus grandes personnalités de notre télévision. Appelé à voter pour ses vedettes préférées, le public décidera, pour une dixième année, qui a la cote d'amour incontestée. Ces statuettes propulsent celle ou celui qui les reçoit au sommet de la gloire. Comment garder la tête froide lorsqu'on arrive si haut? Et surtout, comment faire pour y rester? Des questions fascinantes à poser à nos étoiles montantes; le rockeur Éric Lapointe, l'humoriste Patrick Huard et la comédienne Marie-Soleil Tougas. Stéphane Bureau reçoit aussi des personnalités qui savent qu'il y a un autre côté à la médaille. Des artistes qui ont connu l'admiration du public et qui soudainement en ont été privés. Parce que la gloire, c'est aussi bien éphémère... Jérôme Lemay et Michel Jasmin seront à L'ÉVÉNEMENT pour en témoigner.



en collaboration avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559